

Le Bulletin

des Agriculteurs

Le sol est notre plus grande force

Tirage Certifié par l'A. B. C.

Réflexions sages

Avec son humilité ordinaire, M. Laurent Barré nous adresse, pour la "Tribune Libre", la lettre qui suit. Lisez-la bien et vous me direz si elle ne méritait pas la place d'honneur du journal.
J.-N. P.

TRISTES CHOSES

L'Ange-Gardien de Rouville, 9 juillet, 1926.

M. le Rédacteur:—
Depuis moins d'un an, notre pays est, pour la deuxième fois, en face d'une élection générale. Ce que cela coûte est presque impossible à évaluer. Les dépenses officielles pour payer les officiers d'élection sont connues, mais qui pourrait dire les suites du dérangement occasionné: instabilité politique, par suite financière et économique, inquiétude et perte de temps, querelles de partisans, haine et rancunes qui en restent? Ajoutons le fait des caisses électorales, qui se vidant, et qui, pour se remplir, entraînent des manoeuvres pas toujours moralisantes.

Triste chose que des élections fréquentes et il faut que le sentiment patriotique soit bien faible, qu'il y ait bien peu de souci de l'intérêt national chez certaines gens pour désirer des élections sans raisons graves.

Mais pour cette fois, il y a des raisons graves; de fait notre pays se trouve presque sans gouvernement.

Après une session orageuse est éclose une crise sans précédents dans notre histoire. La session touchait à sa fin; des lois avaient été passées. La dépense était considérable, mais on pouvait en espérer des fruits. L'ambition des individus et des groupes est venue détruire tout cela. On n'a pas voulu s'entendre. L'intérêt national demandait certaines concessions de part et d'autre; on n'a pas voulu les faire.

Triste chose pour un peuple comme le nôtre où la situation économique et financière est pour le moins inquiétante que d'être jeté dans une crise, dont personne ne peut prévoir les conséquences.

Triste chose aussi que de constater que, chez ceux-là même qui sont constitués en exemple, l'égoïsme prime le sens du devoir et le souci de l'intérêt national.

Notre peuple est composé d'éléments divers, de deux groupes importants surtout: Canadiens français, les premiers à titre d'occupants, Canadiens anglais, les premiers par le nombre. Entre ces deux groupes, l'entente, l'harmonie sont nécessaires. Partout on s'en rend compte. Mais à quoi peuvent servir les efforts de bonne entente, etc., si deux fois par année, des politiciens, pour cacher leur non-valeur personnelle, font appel au fanatisme de race? Pourtant, c'est là une des conséquences des élections fréquentes.

Triste chose que ces deux cris que je n'hésite pas à qualifier de criminels, au point de vue uniquement canadien: dans les provinces anglaises: "No French domination", dans le Québec, "A bas l'Anglais oppresseur".

Notre pays est une colonie. Quoi qu'on dise ou que l'on fasse, le lien colonial existe. Je dirai même que dans nos conditions de voisinage, etc., le lien colonial est un bien pour nous. Sous la tutelle anglaise, notre peuple a grandi et il est susceptible de développements futurs. Tout en donnant au Canada notre première pensée, tout en cultivant et en développant un patriotisme canadien, nous ne devons pas oublier le lien qui nous unit à la couronne anglaise à laquelle nous devons respect et encore dévouement dans la mesure prévue par nos traités et notre constitution canadienne.

Ce serait donc une triste chose si la couronne ou son représentant était traîné dans la boue d'une lutte électorale.

Un chef de parti appelé à former un cabinet s'est trouvé dans l'impossibilité de se trouver des ministres parmi les représentants canadiens-français en parlement. Voici une province, la première du pays au point de vue ancienneté et position, la seconde au point de vue population numérique qui, par suite de circonstances connues, se trouve sans représentation véritable dans le ministère fédéral.

Triste chose que cet isolement d'une province! Oui, mais chose plus triste encore que ce qui en est la cause! Nos Canadiens français ont le droit d'avoir leurs opinions et de donner leurs suffrages à ceux qui les partagent. Ils ont le droit de condamner, par leur vote, un parti, dont le chef ne peut ou ne veut leur donner satisfaction. Nous, Canadiens français, n'avons d'autre patrie que le Canada. Deux siècles de vie sur notre sol nous ont permis d'y pousser des racines profondes. Aussi nous voulons que nos gouvernants tiennent compte de notre mentalité uniquement canadienne.

Personne, je crois, ne peut nous accuser de déloyauté, si nous avons le désir de garder notre sang et notre argent pour notre pays, respectant en cela les divers traités qui nous lient et qui jamais ne nous ont demandé plus que la défense de notre territoire.

Je n'écris au nom de personne; mais exprimant mes sentiments personnels, je sais que j'exprime les sentiments d'une foule de mes concitoyens. Peu importe les partis, leurs luttes, leurs querelles. Ce qu'une foule de Canadiens désire comme moi, c'est que notre statut impérial ne soit pas modifié sans raison, c'est encore que notre participation éventuelle à une guerre ne nous intéressant pas directement ne viennent pas ruiner notre peuple inutilement.

Ces questions devraient être posées clairement. Le peuple devrait pouvoir se prononcer librement, soit par une consultation en dehors de l'agitation électorale, soit encore par ses représentants laissés libres par leurs chefs politiques. L'expérience du passé nous a montré que trop souvent, quand un parti est engagé, l'intérêt du pays est sacrifié à l'intérêt du parti!

Par ailleurs, choses sont-elles possibles? Assurément! Les chefs de parti pourront-ils prendre des engagements en ce sens? Pourront-ils laisser à la majorité du peuple le soin d'exprimer un désir sans exciter la colère de certains fanatiques? J'en doute. Triste chose que cette mentalité des gens qui croient qu'ils sont supérieurs et que personne n'a le droit de différer d'opinion d'avec eux!

Une enquête a été faite. Elle a révélé un état de choses bien déplorable; mais ce qui est pire encore, c'est cette manière courante de solutionner le problème. Couramment, nos gens, quand ils en parlent, raisonnent ainsi: "C'est sale, mais c'est aussi sale de l'autre côté."

Faut-il en conclure que nos politiciens sont malhonnêtes? En général, nos hommes publics sont honnêtes; les canailles sont très rares parmi eux. Mais alors comment expliquer ce sentiment populaire? C'est que presque toujours les enquêtes parlementaires ont été conduites de manière à salir les attaqués afin de pouvoir excuser les attaqués.

Pourtant, c'est pénible pour un peuple que de ne pas avoir foi en ceux à qui la majorité a donné un mandat de confiance.

Malheureux, n'est-ce pas? Mais ce qui serait pire, ce serait l'indifférence pour les questions d'intérêt public. Que tout citoyen fasse son devoir!

L'horizon est sombre! L'époque est trouble!

Depuis notre peuple en a traversé de pires. Il a essayé de tempêtes plus violentes encore. Comptons sur nous, sur la conscience populaire, sur les principes de justice et de droiture du peuple, sur nos ressources immenses et surtout sur le sens profondément chrétien de nos populations. Voilà plus qu'il n'en faut pour compenser les erreurs commises en haut lieu.

LAURENT BARRE, cultivateur.

Approbation de S. G. Mgr Larocque évêque de Sherbrooke

S. G. Mgr Paul Larocque, évêque du diocèse de Sherbrooke, approuve, dans les termes suivants, les statuts de l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec:
Evêché de Sherbrooke, le 28 mars, 1925

Monsieur Laurent Barré,
Président de l'U. C. des Cultivateurs de la Province de Québec,
L'Ange-Gardien, Co. Rouville, Qué.

Cher Monsieur Barré:—
J'ai bien reçu, en son temps, votre bonne lettre par laquelle vous me demandiez mon approbation des Statuts et Règlements de votre Union, et vous m'envoyiez en même temps un exemplaire des dits "Statuts et Règlements".

A mon grand regret, je n'ai pu, ni lire ces Règlements, ni répondre à votre bonne lettre avant aujourd'hui, une maladie assez sérieuse, dont je ne suis pas encore complètement remis, m'en a empêché. Toutefois, ne voulant pas prolonger outre mesure mon silence qui a pu vous paraître de l'indifférence à l'égard de votre si intéressante "Union Catholique des Cultivateurs", je suis heureux de pouvoir vous dire que, de tout coeur, à la suite de Son Eminence le Cardinal Bégin, j'approuve les "Statuts et Règlements de l'Union Catholique des cultivateurs de la Province de Québec".

Je forme le voeu que cette Union ne devie jamais de la voie si conforme aux désirs et à la discipline de la Sainte Eglise Catholique qu'elle s'est tracée lors de son organisation officielle, en un Congrès Plénier de la classe agricole de toute la Province de Québec tenu en la Cité de Québec les premier et deux octobre, 1924. Que votre Union reste fidèle au but qu'elle s'est proposé: "Travailler à maintenir vivantes au sein de la population rurale les traditions canadiennes-françaises catholiques qui sont le fondement de notre existence économique et religieuse comme race, en adhérant toujours à toutes les directions et à tous les enseignements de l'Eglise catholique qui ont trait aux matières qui font l'objet des activités de l'Union", et alors Dieu la bénira, elle se développera, et elle fera tout le bien que l'Eglise et la Patrie Canadiennes sont en droit d'en attendre.

Agrez, cher Monsieur le Président, avec tout mon respect, l'assurance de mon entier dévouement en Jésus et Marie Immaculée.

PAUL, Ev. de Sherbrooke.

La puissance de l'Union

M. Charles Gagné, professeur à l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, a publié, dans l'"Action Française" du mois de juin, un article intéressant sur l'aide de l'Etat à l'agriculture.

Nous empruntons à l'article de M. Gagné les deux passages suivants:

"A la fin du 19ème siècle, l'agriculture suisse était menacée d'un oubli presque complet de la part des chefs de la Confédération. La patrie de Guillaume Tell s'industrialisait et voyait grossir très vite le nombre de ses prolétaires. Ces derniers réclamaient l'abaissement du coût de la vie et la hausse des tarifs douaniers, ceci dans le but de protéger uniquement l'industrie et les métiers. De telles réclamations inspiraient peu de confiance aux agriculteurs des 22 cantons. En même temps, les paysans suisses se voyaient assaillis par la concurrence étrangère et contraints de changer leurs méthodes de production. Ils résolurent alors de se grouper, d'étudier leurs problèmes et de faire valoir leurs réclamations auprès des pouvoirs publics. En 1897, furent jetées, à Berne, les bases de l'Union Suisse des Paysans. Le but de cette union devait être de "soutenir et de sauvegarder les intérêts de l'agriculture."

L'Union eut bientôt comme principal organe le Secrétariat des paysans suisses. Ce bureau devait, d'après les fondateurs, être composé d'hommes "instruits dans la théorie et la pratique de l'économie politique en général et de l'économie agricole en particulier."

Le Secrétariat constitue un office central scientifique "chargé d'étudier la situation de l'agriculture suisse, de rechercher les moyens propres à la faire prospérer et de présenter des propositions visant à encourager la profession agricole."

Dès 1898, il était à l'oeuvre et collaborait à la préparation d'un recensement agricole. Depuis, il a orienté ses recherches vers l'étude de la comptabilité d'un grand nombre de fermes suisses.

Les recherches du Secrétariat des paysans suisses visent à faire connaître les rendements exacts de l'agriculture. Elles doivent permettre aux gouvernants de connaître l'influence des conditions naturelles et des conditions économiques générales sur la situation de l'agriculture du pays.

Dans un rapport du Secrétariat, on lit: "En groupant les domaines d'après leur étendue, les tendances de leur production, etc., on obtiendra des renseignements précieux sur la situation des grands et des petits propriétaires, sur l'influence des diverses branches de la production." Les données du Secrétariat sur la valeur du sol sont de grande valeur pour les fins de taxation et de prêts hypothécaires. Les renseignements recueillis par le Secrétariat sont éminemment utiles pour l'enseignement de l'économie rurale. Ils permettent d'indiquer aux agriculteurs suisses les vrais principes d'une organisation économique des fermes.

"Le Canada exporte un surplus de produits agricoles. Ceci veut dire que nos cultivateurs rencontrent, sur les marchés étrangers, des concurrents qui, en plus d'être favorisés par des climats souvent plus doux que le nôtre, sont mieux renseignés et mieux organisés."

Devant un pareil état de choses, nous avons le devoir de fournir à nos habitants les moyens d'acquiescer la formation économique qui leur manque. Ce qu'il nous faut, c'est, à Québec, un office, bureau ou service qui ait pour fonctions d'étudier les conditions économiques de la production agricole dans la province, ainsi que celles du commerce des produits de la ferme, et de publier ensuite, dans les campagnes, les résultats de ces recherches. On suggère bien des remèdes pour améliorer le sort de nos cultivateurs, mais aucun d'eux ne vaudra beaucoup, si nous ne savons jamais où nous en sommes et si nos habitants n'acquiescent par la formation professionnelle indispensable aujourd'hui pour gagner les batailles économiques.

Les travaux d'un tel service, facilités par une classification rationnelle de nos sols, pourront être hommes ont besoin d'adapter de plus en plus leurs particularités utiles aux agronomes de Québec. Ces hommes ont besoin d'adapter de plus en plus leurs activités aux conditions économiques de leurs milieux respectifs. C'est dire qu'ils ont un pressant besoin de données précises sur l'économie rurale de leur comté.

Comme en Suisse, comme en Angleterre et comme aux Etats-Unis, les travaux de notre service de l'économie rurale pourront aussi éclairer les chefs de l'Etat et ceux qui se donnent comme les guides de l'opinion publique. Ce mode, toujours animé des meilleures intentions, comprendra mieux la complexité des ques-

TRIBUNE LIBRE

Un M. Lacharité

St-Léonard d'Asson, Co. Nicolet, 5 juillet 1926

M. le Directeur,
Je viens vous demander l'hospitalité des colonnes de votre journal afin de faire connaître à mes amis le travail qui se fait actuellement dans le comté de Nicolet contre l'Union Catholique des Cultivateurs et contre le Bulletin des Agriculteurs.

Un M. Lacharité, qui déclare résider dans Yamaska, parcourt actuellement les campagnes dans le but, dit-il, de recruter des abonnés au Bulletin de la Ferme. A ceci rien d'anormal.

Que M. Lacharité, qui a accepté cette tâche, qu'il croit sans doute utile, y déploie du zèle. C'est naturel.

Mais qu'il juge à propos de recruter des abonnés en tenant de jeter du discrédit sur le Bulletin des Agriculteurs et sur son directeur, c'est un peu fort.

Que M. Lacharité, qui se dit l'ami des cultivateurs, tente de leur faire croire que leur Union ne vaut rien et qu'ils ne peuvent comprendre leurs besoins à moins de s'abonner au Bulletin de la Ferme, c'est extraordinaire.

Qu'il pousse l'audace, pour atteindre ses fins, jusqu'à déclarer qu'une partie du clergé s'oppose à l'Union et tient des conférences contre elle, quand il sait ou plutôt qu'il devrait savoir que nous avons eu et que nous avons encore l'approbation et l'encouragement de nos plus hautes autorités ecclésiastiques.

C'est vraiment dégoûtant. M. Lacharité vous pouvez avoir de l'admiration pour le Bulletin de la Ferme, puisque sa mamelle est bien remplie et qu'il fait votre affaire!

Mais de grâce, dans votre intérêt comme dans celui de votre cause, cessez donc vos paroles de haines et de mépris à l'adresse de M. Ponton et de son journal, car nous savons tous que si, aujourd'hui, nous avons une union qui fait notre orgueil, nous le devons plus particulièrement à M. Ponton et à son journal.

Combien faudrait-il de M. Lacharité et de Bulletin de la Ferme pour accomplir une oeuvre semblable!

N'ayant pas eu l'avantage de faire un cours classique, je laisse à un autre le soin de répondre.

Wilfrid MARTIN, cultivateur.

Une suggestion

Ste-Hénédiène, 3 juillet 1926

M. le Directeur,
Depuis longtemps l'on cherche un moyen d'enrayer la tuberculose qui est un fléau terrible. Elle s'attaque à un grand nombre d'êtres humains et elle ne pardonne que rarement. La science n'a pas réussi à trouver d'armes efficaces pour la combattre victorieusement. Pour éviter les ravages de la tuberculose les autorités en sont venues à la conclusion qu'il faut prendre les moyens de prévenir l'infection. Notre province en particulier a dépendu des sommes énormes pour enrayer ce fléau. Des hôpitaux ont été construits et maintenus à grands frais pour soulager les malheureux qui en sont atteints. La tuberculose est une maladie contagieuse, elle peut être transmise d'un être malade à un être sain. Elle se transmet non seulement entre êtres d'une même espèce mais même entre êtres d'espèces différentes. Les autorités médicales affirment aujourd'hui que la tuberculose bovine peut se transmettre aux êtres humains ainsi qu'aux animaux d'autres espèces. Cette transmission peut s'effectuer de diverses manières, mais ce qui intéresse particulièrement les cultivateurs, c'est la transmission de la tuberculose de la vache à l'homme par le lait contaminé. Donc il est très dangereux de se servir de ce lait comme nourriture. Etant donné la gravité de l'infection par ses germes tout le monde est bien disposé à faire les sacrifices nécessaires pour prévenir cette infection. Aussi on n'entend nulle part de critiques contre les mesures prises par les gouvernements pour enrayer, même à l'égard des animaux, ce fléau.

Le gouvernement fédéral se charge même de rembourser en partie les propriétaires de troupeaux de vaches laitières atteintes de la tuberculose ne se faisant pas se faire encore cependant que lorsque les animaux atteints sont des animaux de race pure. L'on comprend que cette restriction était peut-être nécessaire pour une raison d'économie d'autant plus que ça incitait les cultivateurs à améliorer leurs troupeaux par le moyen d'animaux de race pure. Cependant ce système a pour effet d'occasionner des pertes très lourdes aux cultivateurs qui n'ont que des vaches laitières croisées et c'est de la protection de ces derniers que je veux parler. Permettez-moi, amis lecteurs, de faire une suggestion qui serait peut-être un peu onéreuse pour le gouvernement et pour les cultivateurs qui ont des troupeaux sains. Depuis longtemps l'on cherche un moyen par lequel le gouvernement provincial pourrait venir en aide aux cultivateurs propriétaires d'animaux croisés infectés. Je veux parler d'un système

d'assurance. Je crois cependant que l'on pourrait discuter un plan dans les grandes lignes suivantes: on demanderait au gouvernement provincial de créer un fonds assez élevé qui serait affecté à dédommager les cultivateurs. Les intérêts suffiraient peut-être au remboursement des 2-3 ou de la moitié de la valeur des vaches croisées qui seraient abattues comme tuberculeuses. Les cultivateurs qui voudraient bénéficier de cette loi devraient verser annuellement à ce fonds un petit montant d'argent par vache de leurs troupeaux. Cette cotisation servirait à alimenter la caisse. Les vaches croisées seraient inspectées par les experts du gouvernement provincial et lorsque l'on trouverait des vaches infectées on ferait l'évaluation de ces vaches dont le 2-3 de la valeur au moins seraient remboursés à même les fonds plus haut mentionnés. Ce système aurait pour effet d'encourager nos gens à rester sur la terre qui les a vus naître plutôt que d'aller augmenter le nombre des sans-travail dans nos villes.

Je demeure votre dévoué,
Joseph BRETON, cultivateur.

Succès remportés en aviculture par les éleveurs du Canada

RANG OCCUPE PAR LES VOLAILLES CANADIENNES DANS LES CONCOURS DE PONTE
(Congrès mondial de l'Aviculture à Ottawa en 1927)

Parce que la poule, lorsqu'elle vivait à l'état sauvage, habitait les régions tropicales, ceux qui n'ont pas fait une étude spéciale de l'aviculture peuvent s'imaginer que l'élevage de cet oiseau au Canada doit nécessairement être fort désavantageux, comparativement à celui qui se pratique dans les pays méditerranéens ou autres contrées à climat chaud. Or, en ce qui concerne notre pays, c'est précisément le contraire qui est vrai, si l'on en juge par le rang prépondérant qu'il occupe parmi les autres contrées au point de vue de la production avicole. Ce fait cadre exactement avec celui que l'on constate dans le monde végétal, alors que certaines variétés de plantes cultivées dans des régions très septentrionales ont une plus grande vitalité et sont de meilleure qualité que leurs congénères des pays méridionaux.

Il faut aussi se rappeler que, bien que la poule vienne des pays chauds, le dindon, la perdrix, la poule de prairie, le canard et la fameuse bernache du Canada sont originaires de notre pays. Les deux derniers sont naturellement des oiseaux migrateurs, mais leur élevage réussit très bien ici pendant toute l'année.

Dans l'aviculture moderne on s'occupe plus particulièrement de l'élevage de la poule domestique et c'est uniquement à cette gallinacée que s'applique les chiffres que nous donnons ici. Au Canada on trouve la poule partout où le colon a pénétré et partout elle s'est très bien adaptée au milieu. Autrefois elle était plus ou moins négligée, comme l'était d'ailleurs le bétail, mais vint une époque où les colons, désirant accroître la production de leurs fermes, placèrent leurs volailles dans des endroits chauds, mais malheureusement dépourvus de lumière et de ventilation. On découvrit enfin, au cours des trente dernières années, que les basses-cours pouvaient être florissantes en hiver et donner une excellente récolte d'œufs à condition que les volailles reçoivent toute la lumière solaire et tout l'air pur possibles. Aujourd'hui les efforts des éleveurs du monde entier tendent non seulement à augmenter la production d'œufs en général, mais plus particulièrement à accroître cette production en hiver, alors que le coût des œufs est plus élevé.

Les autorités fédérales et provinciales se sont beaucoup intéressées à l'aviculture. Le gouvernement fédéral possède, outre la Station Agronomique centrale d'Ottawa, 25 fermes régionales et un certain nombre de sous-stations et chacune d'elle a sa section avicole. L'élevage d'oiseaux reproducteurs se pratique à toutes les stations; la section avicole de la ferme centrale a institué des concours de ponte dans tout le Dominion et un Registre national d'inscriptions des oiseaux de race pure et des records de production a été créé. Tout cela contribue puissamment à l'obtention de bonnes pondeuses et en conséquence à l'augmentation de la production dans tout le pays.

Etant donné ces deux conditions de climat très favorable et de concentration des efforts, l'aviculture a fait d'énormes progrès au Canada. Nous donnons ci-dessous le nombre d'animaux de basse-cour que possèdent les fermes et les établissements spéciaux d'élevage:

Année	Nombre d'oiseaux
1901	17,922,658
1911	31,793,261
1924	54,938,130

Non seulement le nombre de volailles a triplé, mais la production d'œufs par poule s'est également accrue depuis 1901. L'importance de l'aviculture au Canada peut être jugée par comparaison entre la va-

(Suite à la page 2.)

F. L.

TRIBUNE LIBRE

Tribune Libre

(Suite de la première page)

leur de ses produits et de ceux d'autres branches de l'agriculture. En 1924, les produits laitiers étaient évalués à \$218,430,532; les fruits du commerce à \$25,553,212; la laine à \$4,199,000 et les oeufs produits sur les fermes à \$57,950,340. Comme ce dernier chiffre ne comprend ni la valeur des oiseaux vendus pour la reproduction ou pour la table, ni celle des oeufs produits par les établissements avicoles spéciaux ou les poulaillers de famille, et que les troupeaux de dindons, d'oies et de canards n'entrent pas non plus en ligne de compte, on peut affirmer sans crainte que durant cette année l'aviculture a rapporté au pays \$100,000,000.

La position occupée par le Canada en aviculture peut être considérée sous un autre aspect. Quatorze pays tiennent des concours de ponte. Les règles qu'ils ont établies ne sont pas uniformes et le Canada est l'un de ceux dont les règlements sont les plus sévères. Il exige par exemple des groupes de dix poules tandis que d'autres pays permettent l'inscription de groupes plus petits ou même d'un seul oiseau, ce qui augmente naturellement leur moyenne. Le Canada élimine en outre les petits oeufs que la plupart des autres pays comptent, et il ne permet pas l'usage de lumières artificielles, alors que plusieurs l'autorisent. En dépit d'une stricte adhérence à ces règlements sévères, les résultats obtenus par les concurrents canadiens sont très remarquables. Les Etats-Unis sont le pays qui a inscrit le plus grand nombre d'oiseaux, c'est-à-dire 12,570; puis viennent les Iles Britanniques avec 7,538, le Canada avec 4,210 et l'Australie avec 2,571. Les

autres pays ont présenté un nombre d'oiseaux variant entre 39 et 800. Ces concours ont établi que la production moyenne au Canada était de 172 oeufs par poule et par année, dans les Iles Britanniques de 171 et aux Etats-Unis de 164. En prenant pour base quatre races bien connues, les moyennes obtenues au Canada et aux Etats-Unis étaient les suivantes:

Moy. oeufs annuel.	
Canada E.-U.	
Plymouth Rock barrés	182 175
Wyandotte blanches	169 152
Rhode-Island rouges	156 149
Leghorn blanches	182 175

Sur les 35 oiseaux qui ont pris part à tous les concours et qui ont pondé 300 oeufs et plus, 19 étaient des poules canadiennes et parmi elles se trouvaient les meilleures

pondeuses avec 332 et 331 oeufs. En 1924, le Canada a pris part au Congrès mondial d'aviculture tenu à Barcelone (Espagne). Nous y avons tellement réussi à commander l'attention par la perfection de notre organisation et par la haute qualité des sujets exposés que de nombreuses ventes ont déjà été faites à des éleveurs de divers pays européens. Nous avons obtenu de plus que le prochain congrès se tiendrait à Ottawa durant l'été de 1927. On s'attend que de 5,000 à 6,000 délégués de toutes les parties du monde visiteront la capitale canadienne et profiteront de l'occasion pour parcourir le pays en tous sens. Ainsi, notre humble gallinacée aura contribué non seulement à augmenter la production du Canada, mais en outre à faire connaître aux autres nations du monde l'étendue de nos ressources naturelles.

Frais de vente du fromage canadien

Ce que le producteur canadien réalise sur la vente du fromage par comparaison au producteur de la Nouvelle-Zélande - par J.-F. Singleton, chef du service du commerce des produits laitiers et de la réfrigération, division de l'industrie laitière et de la réfrigération, Ottawa, Ont.

Le but de la fabrication et de l'exportation des produits laitiers est d'écouler avantageusement le lait du producteur. Le bénéfice que peut rapporter l'exportation des produits laitiers dépend du prix de vente de ces produits ainsi que des frais de production de vente. Lorsque toutes les autres conditions sont égales, il est clair que le pays où les frais de fabrication et de vente sont les moins élevés a un avantage sur tous les autres concurrents. Il est donc utile pour nous de voir quels sont les frais de fabrication et de vente de notre fromage et de les comparer à ceux de nos principaux concurrents, pour connaître la différence.

Vers la fin de la saison dernière, nous avons recueilli des renseignements sur les frais de manutention du fromage entre la fabrique au Canada et l'entrepôt de l'importateur au Royaume-Uni. Nous avons également compilé les cours du gros au Royaume-Uni et noté le rapport net du fromage au producteur canadien et la proportion du prix de vente à Londres que reçoit le producteur canadien. Nous nous sommes procurés également, pour servir de base de comparaison avec les conditions canadiennes, des renseignements semblables sur le rapport net pour les producteurs de la Nouvelle-Zélande.

FRAIS DE FABRICATION ET DE VENTE DU FROMAGE

La majeure partie du lait employé pour la fabrication du fromage au Canada est apportée aux fabriques par les producteurs individuellement. Nous n'avons donc pas à prendre en considération les frais de la livraison du lait de la ferme à la fabrique.

Le premier compte inscrit au débit du produit est donc les frais de fabrication du lait en fromage; nous supposons que le prix moyen de la fabrication du fromage est de 2-4 cents par livre et nous avons adopté ce chiffre de 2-4 cts dans ces calculs. Ce chiffre couvre tous les frais de fabrication: main-d'oeuvre, fournitures, maintien de la fabrique, frais fixes et bénéfices sur la fabrication, s'il y en a.

Vient ensuite le transport du fromage de la fabrique à point d'ex-

pédition. Au Canada, les différents patrons transportent chacun à leur tour le fromage à la station; c'est là le système presque universel au pays. Il n'y a donc pas de dépense pour ce travail, et c'est là un item qu'il est inutile de prendre en considération. Sans doute, le temps passé par le cultivateur à transporter le fromage en question vaut quelque chose, mais comme il n'y a pas de dépense en argent, on doit considérer que ce travail est payé dans le rapport net final reçu par le producteur, tout comme le chargement du lait à la fabrique ou le soin et la traite des vaches laitières.

Vient ensuite le transport entre le point d'expédition et le port d'exportation, qui est généralement Montréal. Il s'exporte du fromage par expédition directe, spécialement à partir de Belleville et des points d'expédition de l'Ontario, à l'ouest de Toronto. Le pourcentage de nos exportations totales qui sont exportées de cette façon est si faible qu'il est inutile de les prendre en considération dans ces calculs, qui sont basés sur les exportations faites par les exportateurs de Montréal. Les taux de transport à partir du point d'expédition jusqu'à Montréal varient naturellement avec la distance; voici la liste des taux de transport du fromage en charges inférieures à une charge de wagon, partant de différents points d'Ontario et de Québec et allant à Montréal:

Par 100 lbs	
Bainville, Ont.	27 1/2
Belleville, Ont.	41 1/2
Brockville, Ont.	30 1/2
Campbellford, Ont.	44
Cardinal, Ont.	30 1/2
Casselman, Ont.	27 1/2
Cootick, Qué.	40
Cornwall, Ont.	27 1/2
Denby, Qué.	32
Deseronto, Ont.	41 1/2
Howick, Qué.	29
Huntingdon, Qué.	29
Ingersoll, Ont.	65 1/2
Kingston, Ont.	36 1/2
Lansdowne, Ont.	32
Lindsay, Ont.	49
Lombardy, Ont.	32
London, Ont.	65 1/2
Millbrook, Ont.	46 1/2

cts par livre	
Frais de fabrication	2.25
Transport par wagon non complet de Brockville à Montréal	.332
Commission de l'acheteur de campagne	.083
Transport entre le terminus du chemin de fer à l'entrepôt, Montréal	.049
Frais de l'exportateur sur la transaction	.397
Transport de l'entrepôt au qual	.041
Frais de quai et taux de port	.020
Transport maritime	.653
Assurance maritime	.030
Frais de débarquement au Royaume-Uni	.142
Transport entre les quais de Londres et l'entrepôt	.071
Total	4.068

On voit donc que les frais de fabrication et d'exportation du fromage et de sa livraison à l'entrepôt de l'importateur de Londres, sans compter aucun bénéfice pour l'exportateur canadien, se montent à 4.068 cts par livre. Déduction faite des 2 1/4 cts comptés pour la fabrication du fromage, il nous reste 1.818 cts par livre, somme qui représente les frais d'exportation du fromage, sans compter aucun bénéfice pour l'exportateur. Ceci est basé sur un taux de fret de 30 1/2 cts par 100 livres à partir d'un point d'expédition de campagne à Montréal. Ces frais peuvent être augmentés ou diminués suivant que les frais de transport par chemin de fer sont plus élevés ou plus bas.

COURS DU FROMAGE A LONDRES

La majeure partie du fromage canadien se fabrique pendant les six mois de mai à octobre; les chambres de commerce au Royaume-Uni publient des cours hebdomadaires du fromage offert, venant des différents pays. Au printemps de 1925, le fromage canadien nouvellement fabriqué paraît avoir été coté pour la première fois pendant la semaine finissant le 23 mai. La semaine précédente de notre surplus d'exportation est sur le marché de Londres vers le 1er décembre. La moyenne des cours des 29 semaines, entre la semaine finissant le 23 mai et la semaine finissant le 5 décembre 1925, a été de 104.96 à 108.75 shillings le quintal de 112 livres. La moyenne de ces deux cours est de 106.85 shillings; ce chiffre, converti au taux

Millie Roches, Ont.	29
Morrisburg, Ont.	30 1/2
Ormslow, Qué.	29
Peterboro, Qué.	46 1/2
Plessisville, Qué.	32
Prescott, Ont.	30 1/2
Richmond, Qué.	32
St-Hyacinthe, Qué.	27 1/2
St-Marys, Ont.	65 1/2
Stratford, Ont.	65 1/2
Stathroy, Ont.	70 1/2
Toronto, Ont.	49
Trenton, Ont.	41 1/2
Victoriaville, Qué.	32
Woodstock, Ont.	65 1/2

Le taux de Brockville à Montréal, pour wagons non complets, est de 30 1/2 par 100 lbs, poids brut, et pour les fins de ce calcul, nous prenons le taux de Brockville-Montréal et nous supposons que le poids moyen du fromage est de 84 livres. Le chiffre arbitraire fixé pour le contenant est de 7 1/2 livres. Pour transporter 84 livres de fromage à Montréal, il nous faut payer les frais sur 91 1/2 livres, ce qui, au taux de 30 1/2 équivalant à 0.332 cent par livre de fromage.

Vient ensuite le transport entre le terminus du chemin de fer à Montréal et l'entrepôt de l'exportateur, ce qui coûte 0.04 1/2 par 100 lbs, poids brut, équivalant à .049 cent par livre, poids net.

Si le fromage a été acheté par l'exportateur à une chambre de campagne, la commission de l'agent de campagne est en moyenne de .07 par fromage, ce qui, pour un fromage de 84 livres, équivalant à .083 cent par lb.

Vient ensuite les frais des transactions de l'exportateur qui font également partie des frais de manutention. Ces chiffres couvrent les frais d'entretien de l'entrepôt, les frais de bureau, d'administration, les taxes, l'assurance, etc., et tous les autres items qui entrent légitimement dans les frais fixes. D'après un des principaux exportateurs de Montréal, ces frais étaient en 1924, de 33.4 par fromage, ce qui, pour un fromage de 84 livres, représente 397 cents par lb. Ce chiffre ne comprend aucun bénéfice pour l'exportateur.

Vient ensuite les frais de transport de l'entrepôt de l'exportateur au qual, qui se montent à .03 1/2 cents par fromage, ce qui, pour un fromage de 84 livres, équivalant à .041 cent par lb.

Les droits de port et de quai se montent à .37 par tonne de poids brut, soit .081 cent par lb de fromage.

Les frais de transport sur l'océan, pour le fromage allant de Montréal aux principaux ports du Royaume-Uni, se montent à 60 cents par 100 lbs, poids brut, pour la cale ordinaire; le poids des boîtes dans lesquelles se trouvent les fromages, est calculé à 7 1/2 livres, tout comme pour les chemins de fer. Ces frais de transport se montent donc à .653 cents par livre.

L'assurance maritime pour l'année dernière coûtait 15 cts par \$100.00, ce qui, lorsque le fromage est à 20 cents la livre, se monte à .03 cents par livre de fromage.

Vient ensuite les frais de débarquement au Royaume-Uni. Ces frais aux quais commerciaux de Surrey à Londres, pour le fromage à livrer dans les sept jours, se montent à 13 shillings par tonne de 2,240 livres, moins 7 1/2%. Ceci équivalant à 142 cents par livre.

Les frais de transport entre les quais commerciaux de Surrey et Tooley Street varient, mais la fin de la saison dernière, ils se montaient à 6 shillings par tonne longue de 2,240 livres, ou .071 cts par livre.

Si nous récapitulons les frais qui précèdent, nous arrivons au total que voici:

On voit donc que les frais de fabrication et d'exportation du fromage et de sa livraison à l'entrepôt de l'importateur de Londres, sans compter aucun bénéfice pour l'exportateur canadien, se montent à 4.068 cts par livre. Déduction faite des 2 1/4 cts comptés pour la fabrication du fromage, il nous reste 1.818 cts par livre, somme qui représente les frais d'exportation du fromage, sans compter aucun bénéfice pour l'exportateur. Ceci est basé sur un taux de fret de 30 1/2 cts par 100 livres à partir d'un point d'expédition de campagne à Montréal. Ces frais peuvent être augmentés ou diminués suivant que les frais de transport par chemin de fer sont plus élevés ou plus bas.

Le rendement moyen du fromage par livre de gras (1/2) beurre au Canada est d'environ 2.55 livres, ce qui, au prix moyen de 23.21 cents la livre, vaut 59.19 cents. Lorsque ces calculs ont été faits pour la première fois, il était impossible d'obtenir des rapports d'un grand nombre de fabriques. Nous nous sommes procurés à cette époque les rapports de quatre fabriques dans le comté de Lanark, qui accusaient un prix net moyen par livre de gras aux patrons de 49.32 cents, pour la saison, et les calculs ont été basés sur ce prix net. D'autres renseignements ont fait voir que ce prix n'était pas trop élevé. Le producteur a donc reçu 49.32 cents pour du fromage dont le prix de vente était 59.19 cents; c'est-à-dire que le producteur a reçu 83.32% de la valeur de vente de Londres.

du change au pair, équivalant à 23.21 cents par livre.

Si le producteur reçoit 83.32 p. c. du cours de Londres, et si le cours de Londres, exclusion faite du change, équivalant à 23.21 cents la livre, le prix net par livre de fromage au producteur serait de 83.32 p. c. de 23.21 cents, soit 19.33 cents. La différence entre ce prix net calculé, reçu par le producteur, de 19.33 cents, et le cours moyen de Londres de 23.21 cents est de 3.88 cents, mais nous avons déjà vu que les frais réels de fabrication et de livraison du fromage à l'entrepôt de Tooley Street se montent à 4.068 cents, sans compter aucun bénéfice pour l'exportateur canadien ou l'importateur du Royaume-Uni. La différence entre 4.068 cents et 3.88 cents est de .188 cents. Il semble donc par ces chiffres que l'exportateur a perdu .188 cent par livre. C'est un fait que l'année 1925 n'a pas été avantageuse pour les exportateurs de fromage, mais la perte n'a peut-être pas été aussi forte que celle qui est indiquée par ces chiffres, parce que les cours de Londres, sur lesquels les calculs ont été basés, représentent la moyenne des cours maximum et minimum et notre fromage a peut-être, tout compte, obtenu plus d'argent au Royaume-Uni que n'indique la moyenne de ces calculs.

UNE COMPARAISON AVEC LA NOUVELLE-ZELANDE

L'année de fabrication en Nouvelle-Zélande prend fin en juillet et la moyenne des cours hebdomadaires pour le fromage de la Nouvelle-Zélande à Londres, pendant les 43 semaines entre le 4 octobre 1924 et le 23 juillet 1925, a été de 104.88 à 98.25 shillings le long quintal de 112 livres. La moyenne de ces deux cours est de 96.56 shillings par cent livres, ce qui, au taux du change au pair, équivalant à 20.975 cents la livre. Les rapports annuels publiés par 42 fromageries de la Nouvelle-Zélande, ayant une fabrication moyenne de 1,046,236 livres de fromage chacune pour l'année finissant en juillet 1925, accusent un rendement moyen de 2.68 livres de fromage par livre de gras, et un prix net moyen au producteur de 38.64 cents la livre de gras. Une livre de gras produit 2.68 livres de fromage, lequel, au cours de gros moyen de Londres de 20.975 cents la livre, vaut 56.21 cents. C'est-à-dire que sur chaque 56.21 cents de fromage au cours moyen de gros de Londres pour le fromage de la Nouvelle-Zélande, le producteur de lait de la Nouvelle-Zélande a reçu 38.64 cents, ce qui représente 68.73 p. c. du cours du gros moyen de Londres pour le fromage de la Nouvelle-Zélande.

Le producteur canadien a reçu 83.32 cents sur chaque dollar de fromage canadien au cours de Londres, tandis que le producteur de la Nouvelle-Zélande n'a reçu que 68.73 cents sur chaque dollar de fromage de la Nouvelle-Zélande au cours de Londres. Il devrait être très encourageant pour le cultivateur canadien de savoir que, en dépit du fait que ces 42 fabriques de la Nouvelle-Zélande avaient une production moyenne d'environ sept fois celle de la fromagerie canadienne ordinaire, le cultivateur canadien a reçu \$14.59 de plus par chaque \$100.00 de fromage vendu que n'a reçu le cultivateur de la Nouvelle-Zélande pour chaque \$100.00 de la valeur de vente de son fromage.

Il est à noter également que pendant les deux saisons de 1924 et 1925, le prix moyen de gros à Londres, pour le fromage canadien, a dépassé le prix moyen de gros à Londres du fromage de la Nouvelle-Zélande par un montant qui équivalait à plus d'un demi-cent par livre.

CONCLUSIONS

(1) Les frais de fabrication et de vente du fromage canadien sont de 14.59 p. c. de la valeur de vente inférieures aux frais de fabrication et de vente du fromage de la Nouvelle-Zélande. Les producteurs canadiens trouveront sans doute qu'il serait plus avantageux pour eux de payer un peu plus pour la fabrication du fromage, à condition que l'argent qu'ils donneront en plus reste dans l'industrie sous forme de meilleures fabriques, de meilleur outillage, de meilleurs salaires et de meilleures conditions de vie pour les fabricants.

(2) Le producteur de fromage canadien a, à Montréal, le plus grand marché au fromage du monde, et la concurrence fait souvent monter les prix sur les chambres de campagne et aux enchères de Montréal à des prix hors de toute proportion avec les valeurs de Londres à l'époque.

(3) On voit, par ce qui précède, que la concurrence est suffisante pour protéger le producteur dans la vente; certaines années sont avantageuses pour les exportateurs, tandis que d'autres ne le sont pas, mais pendant une série d'années, les bénéfices obtenus par l'exportateur ne sont pas excessifs. C'est là une conclusion qui s'impose à tous ceux qui étudient attentivement le commerce d'exportation. Le commerce d'exportation du fromage canadien est un bon moyen, mais, les exportateurs qui ont placé leur argent dans le produit s'efforcent nécessairement d'obtenir la plus haute valeur de vente et les prix se font

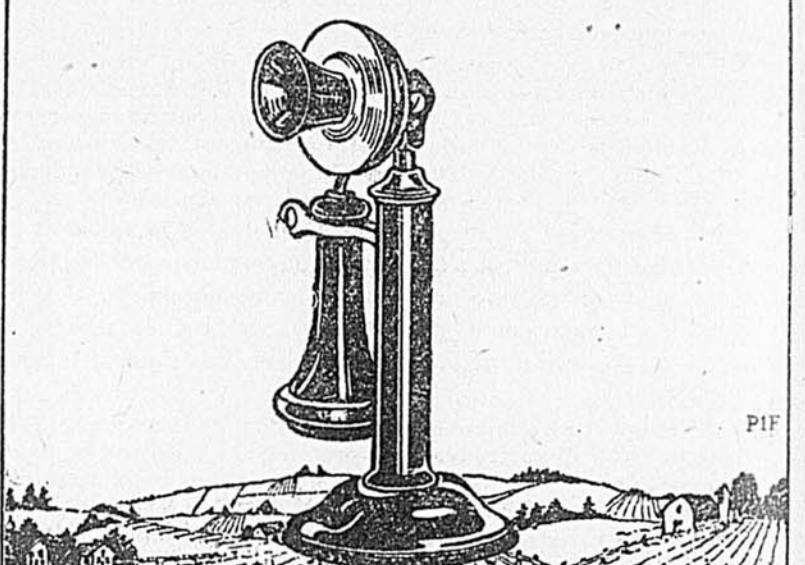
VENTE À GRANDE RÉDUCTION

M. le Cultivateur,
Un surplus de stock nous oblige à vendre à bas prix une certaine quantité de :
BATTEUSES A GRAIN,
ENGINS A GAZOLINE,
ECREMEUSES,
BANCS DE SCIE A BOIS DE CORDE,
ETC., ETC., ETC.

Ecrivez ou venez nous visiter.
CATALOGUE GRATUIT
Épargnez beaucoup d'argent en achetant d'une vieille et très forte maison canadienne-française.

Toutes nos machines sont garanties.
BOURNIVAL & CIE
206-610, RUE NOTRE-DAME EST, MONTREAL.

La vie à la campagne n'est plus monotone Depuis que le fermier se sert du téléphone!



Téléphone Northern Electric
MONTREAL HALIFAX QUÉBEC OTTAWA TORONTO HAMILTON LONDON WINDSOR WINNIPEG REGINA CALGARY VANCOUVER

très souvent à Montréal plutôt qu'à Londres.

(4) Nous ne gagnerions rien à rejeter notre système actuel de commerce d'exportation du fromage pour le remplacer par un système sur consignment.

(5) Pendant les deux dernières saisons, les cours moyens de Londres pour le fromage canadien ont dépassé les cours de la Nouvelle-Zélande par une somme qui équivalait à plus d'un demi-cent par livre. Cette amélioration dans notre situation sur le marché est due sans doute à l'amélioration de qualité qui résulte du service de classement.

QUAND ON EST REVEILLE
Avez-vous remarqué que quel que soit le bruit qui vous réveille, il cesse aussitôt que vous êtes éveillé?
* * *

Les impuissants qui ont craint qu'on ne leur demandât trop, à une heure décisive, se voient demander davantage par les événements qu'ils ont eux-mêmes déchaînés.
GEORGES CLEMENCEAU

Le Journal est imprimé aux Nos 335-340, rue Notre-Dame-Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

LA COMPAGNIE

Matthew Moody & Sons
Terrebonne, P. Q.

Nous avons donné satisfaction aux cultivateurs de la province de Québec pendant 81 ans et nous voulons continuer à les bien servir. Si vous avez l'intention d'acheter des machines agricoles cette année, voyez notre agent local, il se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements désirés. Si nous n'avons pas d'agent dans votre voisinage, écrivez au bureau-chef à l'adresse ci-dessus. Nos instruments agricoles sont manufacturés dans la province de Québec, par des ouvriers de la province de Québec. Encouragez l'industrie de votre province et contribuez ainsi à sa prospérité.

Battent la marche depuis 80 ans Continueront encore pendant 80 ans.

ERNEST SIMARD, B.C.L.

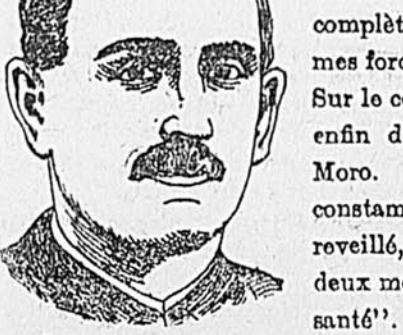
AVOCAT
Aviser légal de l'Union Catholique des Cultivateurs de Québec
20 St-Jacques, Ch. 36, Montréal
Tél. Main 1997

SAUVEGARDE DE LA SANTÉ

Les fatigues, les soucis, les veilles prolongées laissent chaque jour leur empreinte sur l'organisme. Bientôt les fonctions diverses surmenées sont irrégulières, puis surviennent

Courbature **Epuisement**
Maux de tête **Maux de reins**
Mauvaise digestion **Douleurs d'estomac**
Eruptions **Rhumatisme**

Les PILULES MORO permettent de lutter efficacement contre tous ces maux parce qu'elles vivifient les organes et conservent les forces.



M. Amédée Maclure

"Depuis plusieurs mois je souffrais terriblement de maux de reins et de douleurs dans les articulations de la hanche, j'avais complètement perdu l'appétit et je sentais mes forces m'abandonner de jour en jour. Sur le conseil d'un camarade, je me suis enfin décidé à faire l'essai des Pilules Moro. Depuis ce moment mon état s'est constamment amélioré, mon appétit s'est relevé, mes douleurs ont diminué et deux mois plus tard j'étais en excellente santé". M. Amédée Maclure, ex-agent de Police, 62, rue Provost, Soré, P. Q.

Les Pilules Moro sont en vente partout et envoyées par la poste sur réception du prix, 60 sous la boîte.

Compagnie Médicale Moro, 1566, St-Denis, Montréal

N'achetez que les véritables
Manteaux Coleman
Les manteaux Coleman à haute puissance sont, quant à la forme, la grandeur et la texture, fabriqués de façon à développer plus de lumière vive et à durer plus longtemps. Ce sont les manteaux les plus économiques que vous puissiez utiliser. Ils sont spécialement fabriqués pour les lampes et lanternes Coleman Quick-Lite. DEMANDEZ LES BONS. Voyez à ce que le nom "Coleman" soit estampé sur chaque manteau. Protégé par brevet. — 10 cts chacun seulement. Achetez-les à la boîte (12.00 la douzaine) chez votre marchand. Fabriqués au Canada. The Coleman Lamp Co., Ltd., 3021 Coleman Building Toronto, Ontario.

LIEUSE MASSEY-HARRIS
DONT LA SUPERIORITE EST UNIVERSELLEMENT RECONNUE
Posséder une Lieuse capable de moissonner le grain, sous toutes conditions, est le but de tout agriculteur et la réalisation pour sont possesseur d'une Massey-Harris
Consomme Moins de Ficelle D'Engerbage pour Chaque Gerbe
Renferme Une Plus Grande Quantité de Coussinets à Rouleaux
Coute Moins En Reparations
Dure Plus Longtemps Que Les Autres
ENTRETIEN PEU COUTEUX — EFFICACITE ASSUREE

LA CIE. MASSEY-HARRIS LIMITEE
Toronto, Montreal, Moncton, Brandon, Regina, Saskatoon, Swift Current, Yorkton, Calgary, Edmonton, Winnipeg
AGENCES PARTOUT

CRÈME D'EXPORTATION

Les producteurs de crème trouveraient certainement avantage à communiquer immédiatement avec nous pour disposer de ce produit.

VOLAILLES VIVANTE

La volaille vivante paraît un peu rare et la demande est très active.

Les meilleurs prix vous sont assurés si vous nous faites vos expéditions.

OEUFS

Les oeufs sont à la hausse. Profitez des marchés actuels.

A VENDRE

FROMAGE BANQUET — pains de 5 livres, 6 fromages par boîte, expédié sur demande, par express... 22 cts la lb

Crémeries Mont-Royal

LIMITÉE

590, rue Marie-Anne est, Montréal

LES PRIX DE LA DERNIERE HEURE

Ce que vous vendez

Prix du gros, net, livrés à Montréal

Dernière correction, lundi, à 1 heure p.m.

BEURRE DE BEURRIERIE la lb Pasteurisé No 1 0.3034 No 1 0.2934 No 2 0.2834	PIGEONS VIVANTS le couple Jeune \$0.45 Vieux 0.30	VEAUX DE CHAMPS ABATTUS les 100 lbs No 1 \$ 00 No 2 00
BEURRE DE FERME la lb No 1 \$0.26 No 2 0.25 No 3 0.24	LAPINS la lb No 1 (4 lbs et plus) \$0.13	MOUTONS VIVANTS les 100 lbs Choix \$ No 1 6.00 No 2 4.00 No 3 0.00
FROMAGE COLORE la lb No 1 0.1634 No 2 0.1534	LIEVRES le couple No 1 \$0.00	MOUTONS ABATTUS la lb Choix \$ No 1 0.00 No 2 0.00 No 3 0.00
FROMAGE BLANC la lb No 1 0.1634 No 2 0.1534	MIEL BLANC la lb No 1 \$0.09 No 2 0.00 No 3 0.00	AGNEAUX VIVANTS les 100 lbs No 1 \$15.00 No 2 0.00 à 00.00
OEUFS La douz. Frais Spéciaux \$0.35 Frais Extra 0.33 Frais Premiers 0.30 Frais Seconds 0.26	MIEL AMBRE la lb No 1 \$0.07 No 2 0.00 No 3 0.00	AGNEAUX ABATTUS la lb Choix \$ No 1 0.00 No 2 0.00 No 3 0.00
POULES VIVANTES la lb Choix, 5 lbs et plus \$0.26 Bonne, 4 1/2 lbs et plus 0.24 Moyenne, 4 lbs et plus 0.22 Passable, 3 lbs et plus 0.21	MIEL BRUN la lb No 1 \$0.07 No 2 0.06 No 3 0.00	PORCS VIVANTS les 100 lbs Pores \$15.75 à Sélects (à bacon) \$0.00 Truies \$11.00 à \$11.75
POULES ABATTUES la lb Choix 5 lbs et plus \$0.28 Bonne, 4 1/2 lbs et plus 0.25 Moyenne, 4 lbs et plus 0.23 Passable, 3 lbs et plus 0.21	SIROP D'ERABLE le gal. No 2 \$1.40 No 3 1.30	PORCS ABATTUS les 100 lbs No 1 (120 à 160 lbs) 21.00 No 2 (150 à 200 lbs) 20.00 No 3 (250 et plus) 0.00
POULETS VIVANTS la lb Choix, 3 1/2 lbs et plus \$0.40 Bon, 3 lbs et plus 0.35 Moyen, 2 1/2 lbs et plus 0.31 Passable, 2 lbs et plus 0.26	SUCRE D'ERABLE la lb No 1 0.14 No 2 0.13 No 3 0.12	PEAUX VERTES la lb Peaux de bœufs (moins de 48 lbs) \$0.10 Peaux de bœuf plus de 48 lbs 0.07 1/2 Peaux de taureaux 0.05 1/2 Peaux de veaux de lait 0.14 Peaux de veaux (chaque) 90c à 1.00 Peaux d'agneaux (la peau) 20 à 0.30 Peaux de cheveaux (la peau) 3.25
POULETS ABATTUS la lb Choix, 5 lbs et plus \$0.00 Bon, 4 1/2 lbs et plus 0.00 Moyen, 4 lbs et plus 0.00 Passable, 3 lbs et plus 0.00	TAURES VIVANTES les 100 lbs Choix 6.50 à 7.00 No 1 6.00 à 6.50 No 2 5.50 à 6.00 No 3 4.00 à 5.00	LAINES la lb Lavée No 1 0.30 Lavée No 2 0.28 Non lavée No 1 0.20 Non lavée No 2 0.18 Non lavée No 3 0.00
DINDES VIVANTES la lb Choix, 12 lbs et plus \$0.26 Bonne, 10 lbs et plus 0.24 Moyenne, 9 lbs et plus 0.22	VACHES VIVANTES les 100 lbs Choix \$ 5 No 1 5.00 à 5.75 No 2 3.50 à 4.75 No 3 2.50 à 3.25	FOIN DE MIL au char, la tonne Extra No 2 (point d'exp.) \$11.00 No 2 10.00 No 3 9.00
DINDES ABATTUES la lb Choix, 11 lbs et plus à 29 Bonne 8 lbs et plus à 27 Passable, 7 lbs et plus à 25	TAUREAUX VIVANTS les 100 lbs Choix \$0.00 à 0.00 No 1 0.00 à 0.00 No 2 3.50 à 4.75 No 3 2.50 à 3.25	FOIN DE TREFLE la tonne No 1 (trèfle mélé) \$8.00 No 2 7.00
OIES VIVANTES la lb Bonne, 9 lbs et plus \$0.00 Passable 0.00	VEAUX DE LAIT VIVANTS les 100 lbs Choix \$ 8.50 à 12.00 No 1 8.00 à 8.50 No 2 6.50 à 7.50	PAILLE la tonne Bonne \$5.00 à 6.00
OIES ABATTUES la lb Bonne, 10 lbs et plus \$0.00 Moyenne, 8 lbs et plus 0.00	VEAUX DE LAIT ABATTUS la lb Choix \$0.14 No 1 0.13 No 2 0.12 No 3 0.00	PATATES au char, 90 lbs Blanches \$1.90 Rouges 1.65
CANARDS ABATTUS la lb Choix, 5 lbs et plus (vieux) \$0.28 Bon, 4 lbs et plus 0.24	VEAUX DE CHAMPS VIVANTS les 100 lbs No 1 \$ 5.50 No 2 4.75	FEVES le mt. No 1 \$2.40 No 2 2.35
CANARDS VIVANTS la lb Bon, 5 lbs et plus (jeunes) à 24 Moyen, 4 lbs et plus à 22		POIS le mt. No 1 \$2.30 No 2 2.10

NOUS VOUS INVITONS A NOUS ENVOYER VOTRE CREME.

VOUS SEREZ PAYES DE HAUTS PRIX.

NOUS SAVONS QUE LORSQU'UN PATRON EST SATISFAIT, IL NOUS RECOMMANDE.

VOUS AUREZ SATISFACTION.

VEUILLEZ NOUS ECRIRE POUR NOS CONDITIONS.



975, SAINT-ANDRE MONTREAL

UN MARCHÉ

pour vous PRODUCTEURS

Nous sommes les plus gros acheteurs et les plus forts distributeurs

MONTREAL

DE **Beurre Salé, (3% et 4%) Fromage, Oeufs**
MIREURS D'OEUFS EXPERIMENTES A VOTRE SERVICE
TOUS LES EXPEDITEURS SONT ASSURES D'UNE ENTIERE SATISFACTION

Maison établie depuis plus de quarante ans

Z. LIMOGES & Cie Limitée

26 rue William - Tél. Main 3548

Faites-nous une expédition et vous recevrez toujours quand vous aurez jugé.

Toutes informations données sur demande. Ecrivez-nous.

TRUDEL AYER Limitée

Entrepôts de la Commission du Havre

Montréal

Nous payons le plus haut prix du marché

pour

BEURRE ET FROMAGE

Nos retours sont faits promptement

Ecrivez-nous pour renseignements.

UN PRÊTRE, L'ABBÉ HAMON (Curé de Veunette, France), possède le moyen radical de guérir: **DIABÈTE, ALBUMINE, CŒUR, REINS, FOIE, ESTOMAC, RHUMATISME, BRONCHES** et toutes les maladies chroniques réputées incurables.

AUCUN RÉGIME - RIEN QUE DES PLANTES

Brochure explicative et très intéressante: française ou anglaise, gratuite et franco sur demande. Adressez

LABORATOIRES BOTANICO-ET MARINS
430, rue St-Pierre - Montréal

Nous payons comptant tous les jours de l'année

OEUFS FRAIS, VOLAILLES VIVANTES et

VOLAILLES ABATTUES,

PORCS et VEAUX ABATTUS,

BEURRE DE CREMERIE ET DE FERME, FROMAGE,

Etc.

Satisfaction garantie — Demandez nos prix

Gunn, Langlois & Compagnie

LIMITÉE

Main 8600 - Montréal, Qué.

Etabli en 1884 - Téléphones Main 3978-2292

GEORGE HODGE & SON LIMITED

120 King Street, Montréal

Expédiez-nous votre beurre et fromage, vous recevrez les plus hauts prix du marché et serez payés promptement.

Nous désirons traiter avec vous.

P. POULIN & Cie, Limitée

39, Marché Bonsecours, Montréal.

NOUS ACHETONS

LES VOLAILLES,

Nos expéditeurs

12 mois LES OEUFS,

reçoivent la pleine

par année. LE BEURRE.

valeur de leurs

PAS DE COMMISSION DEDUITE

Le Foyer de l'Industrie Laitière

B. TRUDEL & CIE

Manufacturiers et vendeurs d'instruments, machines et accessoires nécessaires au traitement hygiénique du lait et de ses dérivés.

Spécialités: — Pasteurisateur "LACOURSIERE" et "GOSSELIN".

BARATTES —
SEPARATEURS —
HOMOGENEISATEURS —

Toutes ces machines ont fait leurs preuves et sont uniques en leur classe par leur perfectionnement, leur bon rendement et leur durée.

Notre Baratte *Quick* peut travailler jusqu'à 1,400 lbs de beurre à la fois.

Notre écrémeuse *Titan* peut écrémer jusqu'à 11,000 lbs de lait à l'heure et cela à moins de 0.01 de 1%. Examinez-les bien, car elles en valent la peine et écrivez-nous pour avoir nos catalogues.

Renseignements fournis avec empressement par nos experts.

B. TRUDEL & CIE

36 et 38, Place d'Youville, Montréal - Tél: Main 0118

REVUE DES MARCHÉS

CE QUE VOUS VENDEZ

Les éleveurs d'Ayrshires

Une association puissante d'éleveurs d'Ayrshires vient d'être formée dans notre région. Elle comprend les éleveurs des comtés de Sherbrooke, Compton, Stanstead, Richmond et Drummond et portera le nom de Cercle Saint-François des Éleveurs d'Ayrshires.

Les bases de cette association ont été jetées mardi après-midi à Lennoxville, lors d'une réunion importante des cultivateurs sur la ferme expérimentale de Lennoxville.

M. Muir, de la division de l'Élevage à Ottawa, était présent à cette réunion ainsi que M. W.-F. Stephen, de Huntingdon, siège social de l'Association.

Les officiers furent élus avec le résultat suivant: président, M. E.-D. Taber, de Kingsbury; vice-président, Bernard Mercier, Compton village; secrétaire, Geo. McDougald; secrétaire-adjoint, R. Belzil, agronomes des comtés de Sherbrooke et Stanstead; sections anglaises et françaises.

Chaque comté se choisit aussi un comité composé d'un président et de deux directeurs: Compton, président, M. W. Edwards, de Cookshire; Lennoxville, de Cookshire; L. Copping, Lennoxville et W. Irving, de Scotstown; Sherbrooke et Stanstead, section française, B. Mercier, Compton village; Léon Bergeron, Waterville, et Edmond Chagnon, Coaticook; section anglaise, Nap. Vallières, Stanstead; Byron Brown, Ayer's Cliff; P.-J. Whitcombe, Massawippi, Richmond; E.-D. Taber, Kingsbury; Lesley Healy, Richmond, et E.-D. Simms, Kingsbury, Drummond; Albert Smith, South Durham; A.-B. Lyster, South Durham; et Albert Hyde, South Durham; Wolfe, Omer Comtois, Gustave Carrier et Antonio Garneau, tous trois de Ham Nord.

Le choix des officiers établi, MM. Muir, S. Boily, W.-F. Stephen, J.-A. McLeary et E.-D. Taber adressèrent la parole aux assistants.

L'Association canadienne des éleveurs d'Ayrshires, qui compte avec la réorganisation du Cercle St-François quatre filiales dans le pays, et qui a donné \$100 pour défrayer les premiers frais du Cercle du district, était représentée par M. W.-F. Stephen, de Huntingdon, siège local de l'Association.

Dans son discours, M. Stephen

s'est surtout appliqué à faire ressortir la valeur du groupement. Ces groupements d'éleveurs peuvent faire beaucoup. Le fait de se mieux connaître est un grand actif. Savoir que l'on n'est pas seul à pratiquer telle ou telle industrie est un motif d'encouragement dont la valeur ne pourra jamais être assez appréciée.

L'on devrait se réunir souvent afin d'échanger des idées sur les meilleures manières d'annoncer ce que l'on a à vendre. La publicité a été trop négligée par les cultivateurs. Ceux-ci ne commencent qu'à s'éveiller aux possibilités offertes par une annonce appropriée. Dans les derniers huit mois plusieurs wagons de bestiaux Ayrshires ont été vendus par ce moyen.

ANIMAUX VIVANTS

SEMAINE FINISSANT LE 8 JUILLET

Les ventes sur les deux marchés de Montréal, au cours de la semaine, consistèrent en 4594 veaux, 836 bêtes à cornes, 3,176 porcs et 1,793 moutons et agneaux. Il y avait, aussi, en cours d'expédition directe pour l'exportation, 1,887 bêtes à cornes.

Les arrivages étaient nombreux pour la demande de la mi-été et, comme résultat, les acheteurs étaient indifférents et les prix furent réduits; à l'exception des agneaux, tous les animaux se vendaient très lentement.

BETES A CORNES. — La majorité des bêtes à cornes étaient engraisées à l'herbe et elles n'étaient pas suffisamment finies pour se vendre facilement. Les prix étaient moins élevés, en général, ceux des taureaux communs étant les plus bas. Quelques bouvillons de bonne qualité engraisés au grain donnèrent jusqu'à \$8.50 et les autres de 7.75 à \$8.25; ceux de qualité intermédiaire se vendaient de \$6.75 à \$7.25 et les communs de \$6 à \$6.50. Plusieurs charges de qualités mélangées donnèrent \$7. Les bonnes vaches rapportèrent \$5.50 et une seule, bien préparée, \$5.75. Les vaches d'assez bonne qualité se vendaient environ \$4.50 et \$5, et les communes qui étaient en abondance, se vendaient de \$3.50 à \$4; celles pour la mise en conserves et la coupe donnaient de \$2.25 à \$3.25. Les taureaux communs étaient, en général, de qualité laissant à désirer

et la majorité se vendait de \$3.50 à \$3.85.

VEAUX. — Les veaux étaient en abondance, mais la majorité consistait en veaux communs engraisés à l'heure et veaux légers nourris à la chaudière. Les prix étaient de \$1 de moins et plus de 2000 furent vendus à \$4.75; les autres nourris à l'herbe donnèrent \$5 et les veaux communs se vendaient par groupe, à \$4.50. Les bons veaux de boucherie étaient rares et tous ceux de qualité se vendirent très bien. Les veaux de choix pour la boucherie donnèrent de \$9.50 à \$10.00 et des groupes d'assez bonne qualité donnaient \$8.25 à \$9.00. Les communs, y compris ceux nourris à la chaudière mais pesants, se vendaient de \$6.50 à \$7.50.

PORCS. — Les prix des porcs étaient aussi plus bas. Les ventes de lundi se firent à \$15.50 et \$15.75, mais au cours du reste de la semaine, le prix le plus élevé fut \$15.50. Les porcs pesants et grossiers se vendaient de \$13 ou un peu plus, et les truies de \$10.50 à \$11.

MOUTONS. — Les agneaux étaient les meilleurs vendeurs de tout le marché. La demande était bonne et, chaque jour, les agneaux étaient les premiers vendus. Les prix variaient de 15 à 17 centins la livre. Les prix des moutons étaient plus bas; ils se vendaient de \$4 à \$6; quelques-uns de très bonne qualité à \$7.

ENCHERES RURALES

Belleville, 11. — A la réunion d'aujourd'hui, 2,782 meules de fromages blanc et 355 meules de coloré ont été mises en vente dont 1,486 de blanc ont rapporté 17, 1-4c et 95 meules de coloré ont été vendues à 17-1-4; 346 meules de blanc à 17-3-16; 300 meules de coloré à 17-3-16; la balance s'est vendue à 17-1-8c.

Cornwall, 11. — 290 meules de coloré ont été offertes ainsi que 1,146 de blanc et elles ont rapporté le prix de 17c la livre.

Brookville, 10. — A la réunion d'aujourd'hui, 1,586 meules de blanc et 1,739 meules de fromage coloré ont été offertes et toutes vendues à 17-1-4 à l'exception de 90 meules.

Napanee, 10. — Les 1,865 meules de fromage-coloré et 260 meules de

La Crème

Cette question vous intéresse-t-elle?

si OUI

MONTREAL DAIRY

COMPANY LIMITED

se fera un devoir de

vous donner tout renseignement

même si vous n'expédiez pas

à notre Compagnie

Est 3000, 290 Ave Papineau

blanc qui ont été mises en vente aujourd'hui ont toutes été vendus au prix de 17-3-8.

St-Yacinte, 10. — L'offre de 1c la livre pour 178 boîtes de beurre pasteurisé n'a pas été acceptée; sur un total de 394 meules de fromage 394 ont été vendues au prix de 16-1-4c.

Madoc, 10. — On a payé 17-1-8 pour 360 meules de fromage blanc.

PAR LE MEME ROBINET

J'ai cru m'apercevoir que dans les salles de bain à la campagne, l'eau froide venait d'ordinaire par le robinet d'eau chaude et que, par le robinet d'eau froide, elle venait également.

VOULEZ-VOUS
LE
Plein prix du marché
POUR VOTRE
BEURRE et FROMAGE
ET LA
GARANTIE
D'ETRE
Payé Promptement?
IL N'Y A PAS A EN DOUTER!
ALORS EXPEDIEZ VOS PRODUITS LAITIERS
à
La Compagnie A.-A. AYER, Limitée,
soit directement, soit par l'entremise de son représentant dans
votre localité.
Cette maison possède les plus grands entrepôts privés à
Montréal.

LA CIE A.-A. AYER, LIMITEE
ETABLIE EN 1867
Bureau: 610 rue St-Paul Ouest Montréal
Entrepôts: Rués St-Paul, St-Henri et William
EXPORTATEURS DE BEURRE ET FROMAGE
MARCHANDS D'ACCESSOIRES POUR FABRIQUES

LES PRIX DE LA DERNIERE HEURE
Ce que vous achetez
Prix du gros, pris à Montréal
Dernière correction, lundi, à 1 heure p.m.

FARINE A PAIN le char, le baril, en sacs Première patente.....\$8.70 Deuxième patente.....8.20 Forte à boulangers.....8.00	Cassonade No 1..... 5.95 Cassonade No 2..... 5.85	POISSONS FUMES la lb Haddock fumé frais, boîtes 30 lbs... 0.12 Haddock fumé, petit..... 0.10 Haddock, nouveaux, filets Nicobé... 0.18 Tippers, 15 livres par boîte, bolte... 2.75 Hareng fumé désossé, 10', boîte..... 1.75
FARINE A ENGRAIS le char, le baril, en sacs 1ère.....\$5.10 2ème.....4.30	MELASSE le gal. No 1 (Baril de 25 gallons).....\$0.55 No 1 (Baril de 60 gallons).....0.50 No 2.....0.40	POISSONS SALES le baril de 200 lbs Harengs.....\$ Saumon.....\$ Truite.....\$ Turbot.....\$ Morue verte, moyenne No. 1.....\$
SOUS-PRODUITS DU BLE le char, la tonne Son.....\$27.25 Gru rouge.....29.25 Gru blanc (Laurentine).....32.25 Criblures de blé moulues.....30.00 Middlings.....36.25	SEL le sac Sel fin (sacs de 200 lbs).....\$1.66 Gros sel (sacs de 140 lbs).....1.40 Sel en pierre (sacs de 100 lbs).....1.25	HUITRES Huitres en écailles Bouctouche, brl. \$18.00
MOULEES la tonne, au char "Success".....\$38.25 "Union".....38.25	LARD SALE le baril de 200 lbs Gras de dos.....\$42.00 Gras d'épaule.....38.00	TABAC par boîte de 50 lbs, la lb Grand Rouge.....\$0.32 Grand Havane.....0.30 par boîte de 60 lbs, la lb Petit-canadien.....0.30 Rouge Quesnel.....0.45
GRAIN MOULU le sac de 98 lbs Blé d'Inde moulu.....\$1.80 Blé d'Inde cassé.....1.95	SAINDOUX la lb Tincture de 60 lbs.....\$0.19 Scaux de 20 lbs.....0.19	PETROLE le gal. Imperial Royaleite: (barils de bois de 42 galls).....\$0.24 Imperial Royaleite: (barils d'acier 47 galls).....0.24
TOURTEAUX DE LIN la tonne, au char Première qualité.....\$50.25	POISSONS FRAIS la lb Haddock.....\$0.63 Morue en tranches.....7.12 Doré.....0.18 Brochet.....0.12 Flétan, moyen.....0.24 Maquereau.....0.10 Harengs.....0.10 Truite des lacs.....0.10 Poisson Blanc.....0.17 Saumon de la Colombie.....0.28	GAZOLINE le gal. Imperial premier: (barils de 47 galls).....\$0.2815 Queens.....0.2815
DRECHE DE BRASSERIE la tonne Stèche.....\$26.00	POISSONS GELES la lb Haddock.....\$ Morue marchande.....\$ Flétan, petit.....\$ Flétan, gros.....\$ Flétan, moyen.....\$ Doré.....\$ Poisson blanc.....\$ Brochet ouvert.....\$ Haddock pour 30 bouteilles et toutes les machines neuves, balance pour beurrier, Fairbanks pour la crème, etc. Puits arté- sien donnant eau abondante à 400 Faren- heit. Plus besoin de gaz. Magasin très bien situé avec buanderie. Magasin gé- néral, 35 x 21 pieds portant tous les articles pour cultivateurs. Excellente clientèle. Offre exceptionnellement avantageuse pour prompt acheteur. S'adresser au Bu- reau des agriculteurs, Dept. E. B., 3, No- tre-Dame Est, Montréal.	HUILE le gal. Albro à machine: (le baril de 40 galls).....\$0.52 Albro à automobile: (le baril de 40 galls).....1.10
BLE D'INDE le char, le mt. No 2 jaune (fonds amé.).....\$0.87 No 3 jaune.....0.85	ORGE le char, le mt. No 3 C. W.....\$0.62 à 0.00 No 1 C. W.....0.57 à 0.00 No 1 d'alimentation.....0.54 à 0.00 No 2.....0.51 à 0.00	INSECTICIDES Par 25 lbs, la lb Arsenié de plomb en poudre.....\$0.25 Arsenié de chaux en poudre.....0.15 Vert de Paris.....0.29
AVOINE le char, le mt. No 2 C. W.....\$0.62 à 0.00 No 1 C. W.....0.57 à 0.00 No 1 d'alimentation.....0.54 à 0.00 No 2.....0.51 à 0.00	SUCRE les 100 lbs Granulé (sac de jute).....\$6.25 Granulé (sac de coton).....6.35	FONGICIDES Par 25 lbs, la lb Bouillie bordelaise en poudre.....\$0.194 Bouillie soufrée en poudre.....0.12

Onguent "ESKIMO"

Le vieil Esquimaux vient vous donner un conseil de grande importance:
"Chaque famille devrait se procurer sans retard mon fameux remède contre:
ECZEMA, DEMANGEAISONS, DARTRES, GALE, GRATELLE, GREVASSES, HUMEURS COMMUNES AUX ENFANTS, MAL DE BARBE et autres maladies de la peau."

Si vous le faites, vous ne verrez jamais aucune de ces misères s'asseoir à votre foyer, ou si elles y sont, vous les en chasserez à jamais.

Ne dites pas: Nous avons tel et tel onguent, ceux-ci sont bons pour calmer vos douleurs, mais pour vous en débarrasser définitivement, je ne connais qu'un seul remède.
C'est l'onguent "ESKIMO".
En jarre de 75c et \$1.00 envoyée franco par maille ou C.O.D., c'est-à-dire pour être payée à votre bureau de poste si vous ne voulez pas envoyer d'argent.
Echantillon envoyé sur réception de 10c.
S'adresser à: **ESKIMO Ointment Co., MANSONVILLE, P. Q.**
Satisfaction garantie ou argent remis. — Références: BANQUE DE COMMERCE.

Le crédit agricole dans le Québec

(suite et fin)

ne et comprenant l'intérêt avec une partie du capital, de sorte qu'au bout d'un certain nombre d'années il y a certainement remboursements en emprunt.

La locale, après déduction de l'indemnité qui lui revient en propre pour ses services d'intermédiaire fait parvenir le montant de chaque annuité à la centrale.

2.—Prêts directs. — Si dans la commune de l'emprunteur, il n'y a pas de locale, celui-ci doit s'adresser directement à la centrale. Cette dernière est alors plus exigeante; elle demande un intérêt plus élevé et ne prête que jusqu'à concurrence de 60 pour cent de la valeur en gage.

L'initiative du "Boerenbond" en matière de crédit à long terme, fut critiquée à ses débuts. Elle s'est pourtant révélée l'une des plus heureuses tentatives faites par des coopérateurs en Europe. Et les Belges se glorifient avec raison d'avoir obtenu leur magnifique succès en se passant de toute intervention officielle.

Si jamais nos caisses populaires doivent nous donner du crédit à long terme, il leur faudra, pour compléter leur organisation, prendre modèle sur Louvain. À ceux qui feront l'objection que les caisses populaires sont au service de tout le peuple et non pas seulement au service des cultivateurs, il sera facile de répondre qu'une section de crédit à long terme peut, très bien fonctionner au siège d'une union régionale, sans servir aux caisses locales urbaines affiliées à cette union.

Cette année nos législateurs d'Ontario, sous la poussée de l'Ouest, vont nous donner une organisation fédérale de prêts agricoles. Il est encore impossible d'apprécier la

future loi. Mais même si celle-ci devait être des meilleures, nous ferions bien, nous du Québec, de nous organiser chez nous, indépendamment des autres provinces et de l'Etat. Car aucun des gouvernements d'Ontario ou de Québec ne pourra jamais faire mieux, ni même aussi bien, que les coopérateurs de Louvain. Or nous avons, dans notre province, tous les éléments qui ont permis aux Belges indépendants et libres de réussir; il ne nous manque que de compléter l'organisation de ces éléments.

Pourquoi en prenant le temps et les mesures de prudence requises, ne pas le faire? Ce serait franchir une autre étape importante vers l'émancipation économique de notre peuple.

Confort de la Maison

Pompe pneumatique pour la maison. Pompe l'eau des puits au réservoir de la maison. Complète. Régulateur à pression et moteur électrique.

Electric Motor & Machinery Co. Limited
417 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 2177

Café "VICTORIA"

Son Arôme est qu'un indice de son goût exquis

EN BOITES SCÉLÉES 1/2 ET 1 LB.

LAPORTE MARTIN LIMITEE

PETITES ANNONCES
(50 sous par insertion de 25 mots ou moins; 2 sous par mot additionnel)

ANIMAUX DOMESTIQUES A vendre

PETITS POULETS D'UN JOUR Nous les avons dans dix races différentes. Demandez notre catalogue illustré complet, envoyé gratuitement sur demande. Laurin, Gauthier & Routhier, 1219 rue Bleury, Montréal.

ANIMAUX A VENDRE. — (75 étalons Percherons, Belges, Clydesdale, Hackney et Canadiens. Nous venons de recevoir deux fortes importations. Quelques occasions exceptionnellement avantageuses pour prompts acheteurs. **ARNOLD & SONS, GREENVILLE, QUE.**

HOLSTEINS A VENDRE. — Nous avons décidé d'abandonner l'industrie laitière. Nous offrons 60 têtes de Holsteins consistant en vaches à lait, génisses, taureaux prêts pour le service et des veaux du printemps. Descendants de champions du monde — troupeau complètement accredité, six exceptions accordées pour ventes immédiates. Demandez les détails à **ARNOLD & SONS, GREENVILLE, QUE.**

A VENDRE. — Etalon canadien enregistré d'un an, pouliche canadienne enregistrée de 3 ans, trois mâles Asahires blancs âgés de 15 au 20 ans, un veau mâle canadien du 18, un mâle Chester White d'un an, troupeau accredité au fédéral, s'adresser à Edmond Perrier, Laprairie, P. Q.

Terres à vendre

A VENDRE. — Belle ferme dans les Cantons de l'Est, bien équipée, pouvant garder de 30 à 40 vaches. S'adresser au Bulletin des Agriculteurs, Dept. A. C., 3, Notre-Dame Est, Montréal.

A VENDRE. — 146 acres de terre, très avantageux à cultiver. 2 1/2 milles de la ville de Coaticook. Bien bâties toutes les machines aratoires désirables, 40 têtes de bêtes à corues; 25 canadiennes enregistrées, 20 vaches à lait, 10 vaches à lait, plusieurs machines au Livre D'Or, 7 chevaux, 17 moutons et le reste très utile à la terre. S'adresser à Maxime Bégin, R. R. no 1, Hillhurst, Qué. Tél. phone: Coaticook 107.14.

Divers

SURPLUS GENERAL DE L'ARMEE

Bottines, jambières, culottes, chemises, imperméables, couvertures de lit, selles, tentes, provenant du surplus de l'armée. Catalogue sur demande. Magasin du surplus militaire, 294 rue Notre-Dame ouest.

Industrie Laitière

(suite)

Nous continuons, aujourd'hui, la reproduction de l'un des plus intéressants bulletins sur l'industrie laitière, jamais publiés par les fermes expérimentales centrales d'Ontario. Les cercles de P. U. C. C. et en particulier ceux qui font du contrôle laitier, auront tout intérêt à étudier sérieusement ce rapport des expériences des fermes expérimentales dans lequel ils trouveront une foule de renseignements qui permettront à leurs membres d'augmenter le rendement de leurs vaches laitières au coût minimum de revient.

COMPARAISON DE L'ENSILAGE DE MAIS ET DE L'ENSILAGE DE MELILOTT

Cette expérience était semblable à la précédente, sauf le fait que c'é-

TABLEAU V — COMPARAISON D'ENSILAGE DE MAIS ET DE L'ENSILAGE DE MELILOTT

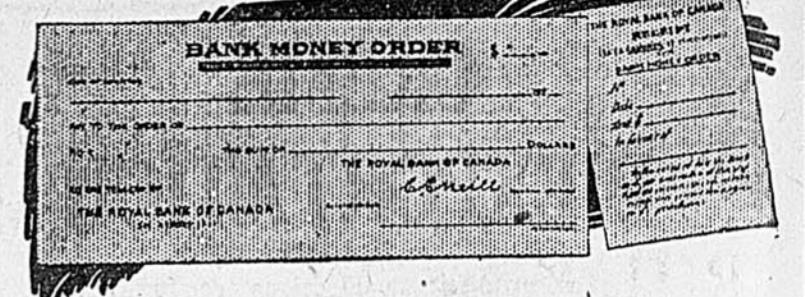
Ration expérimentale

	6	7	8	Moyenne des périodes 6, 7, 8 et 9
Ensilage de maïs	22	22	22	22
Ensilage de mélilot	22	22	22	22
Nombre de vaches dans l'essai	7	7	7	7
Durée de l'essai	7	7	7	7
Livres de lait produites	3,048	2,775	2,895	2,671
Porcentage de gras dans le lait	3.83	4.02	3.83	3.90
Gras total produit	119.52	111.62	111.91	115.71
Quantité totale de grain consommé	1,350.00	1,350.00	1,350.00	1,350.00
Quantité totale de foin consommé	1,554.00	1,554.00	1,554.00	1,554.00
Quantité totale d'ensilage consommé	4,296.00	4,452.00	4,494.00	4,347.00
Ensilage de maïs consommé par 100 liv. de lait produites	138.00	165.00	140.50	147.83
Ensilage de mélilot consommé par 100 liv. de lait produites	160.00	160.00	160.00	160.00
Coût de mélange de grain à \$2 la tonne	21.28	21.28	21.28	21.28
Valeur de l'ensilage de mélilot à \$3 la tonne	6.68	6.68	6.68	6.68
Valeur du foin	4.93	4.93	4.93	4.93
Valeur du foin à \$6.60 la tonne	5.13	5.13	5.13	5.13
Coût total de la nourriture	33.03	33.03	33.03	33.03
Frais de production de 100 liv. de gras	27.04	29.65	30.00	28.82
Frais de production de 100 liv. de lait	1.00	1.10	1.10	1.12

TABLEAU VI — COMPARAISON D'ENSILAGE DE MAIS ET D'ENSILAGE DE MELILOTT

Ration expérimentale

	6	7	8	Moyenne des périodes 6, 7, 8 et 9
Ensilage de maïs	22	22	22	22
Ensilage de mélilot	22	22	22	22
Nombre de vaches dans l'essai	7	7	7	7
Durée de l'essai	7	7	7	7
Livres de lait produites	2,775	2,895	2,670	2,725
Porcentage de gras dans le lait	4.02	3.83	3.91	3.90
Gras total produit	111.62	111.91	104.41	108.01
Quantité totale de grain consommé	1,350.00	1,350.00	1,350.00	1,350.00
Quantité totale de foin consommé	1,554.00	1,554.00	1,554.00	1,554.00
Quantité totale d'ensilage consommé	4,452.00	4,494.00	4,296.00	4,377.00
Ensilage de maïs consommé par 100 liv. de lait produites	158.00	158.00	158.00	158.00
Ensilage de mélilot consommé par 100 liv. de lait produites	160.00	160.00	160.00	160.00
Coût de mélange de grain à \$2 la tonne	21.28	21.28	21.28	21.28
Valeur de l'ensilage de mélilot à \$3 la tonne	6.68	6.68	6.30	6.49
Valeur du foin	4.93	4.93	4.93	4.93
Valeur du foin à \$6.60 la tonne	5.13	5.13	5.13	5.13
Coût total de la nourriture	33.03	33.03	32.71	32.90
Frais de production de 100 liv. de gras	29.65	29.93	31.52	30.48
Frais de production de 100 liv. de lait	1.10	1.15	1.22	1.20



Mandats

QUAND vous avez à faire parvenir tout somme jusqu'à \$100, vous trouverez à la fois sûreté, économique et commodité en vous servant des mandats de la Banque Royale. Ils seront échangés contre espèces, sans frais, par n'importe quelle banque au Canada (Yukon excepté).

Vous trouverez nos mandats payables en dollars américains ou en livres Sterling très avantageux pour transmettre de petites sommes aux Etats-Unis et en Grande Bretagne.

A partir de \$2.50 jusqu'à \$100—les taux sont de 5c. à 24c.

La Banque Royale du Canada

TABLEAU IV — COMPARAISON D'ENSILAGE DE MAIS ET D'ENSILAGE DE MELILOTT

Ration expérimentale

	6	7	8	Moyenne des périodes 6, 7, 8 et 9
Ensilage de maïs	22	22	22	22
Ensilage de mélilot	22	22	22	22
Nombre de vaches dans l'essai	7	7	7	7
Durée de l'essai	7	7	7	7
Livres de lait produites	3,048	2,902	2,855	2,851
Porcentage de gras dans le lait	3.83	3.84	3.48	3.69
Gras total produit	119.52	116.37	99.33	108.29
Quantité totale de grain consommé	1,350.00	1,350.00	1,350.00	1,350.00
Quantité totale de foin consommé	1,554.00	1,554.00	1,554.00	1,554.00
Quantité totale d'ensilage consommé	4,718.00	4,450.00	4,718.00	4,378.00
Ensilage de maïs consommé par 100 liv. de lait produites	154.79	165.25	160.82	160.22
Ensilage de mélilot consommé par 100 liv. de lait produites	148.08	148.08	148.08	148.08
Coût de mélange de grain à \$2 la tonne	22.29	22.29	22.29	22.29
Valeur de l'ensilage de mélilot à \$3 la tonne	6.62	6.62	6.62	6.62
Valeur de l'ensilage de maïs à \$3.15 la tonne	7.43	7.43	7.43	7.43
Valeur du foin à \$6.60 la tonne	4.89	4.89	4.89	4.89
Coût total de la nourriture	34.11	33.39	34.11	34.11
Frais de production de 100 liv. de gras	28.78	28.82	34.34	31.58
Frais de production de 100 liv. de lait	1.12	1.12	1.20	1.16

TABLEAU VIII — COMPARAISON D'ENSILAGE DE MAIS ET D'ENSILAGE DE MELILOTT

On voit, par le tableau V, que la ration d'ensilage de maïs a produit 106 livres de lait de plus et 4.09 livres de gras de plus que la ration d'ensilage de mélilot. Il y a eu une légère augmentation dans la richesse du lait en gras lorsqu'on donnait l'ensilage de mélilot, mais par contre il y avait une diminution plus que correspondante dans la production du lait. Le lait provenant de l'ensilage de mélilot a coûté 1.19 les 100 livres tandis que le lait provenant de l'ensilage de maïs n'a coûté que \$1.12 les 100 livres.

Dans le tableau VI, on voit que la ration d'ensilage de maïs a produit plus de lait et plus de gras, 175 livres et 3.9 livres, respectivement. De même, il y a eu une légère augmentation dans la richesse du lait en gras lorsqu'on donnait l'ensilage de mélilot, mais pas suffisamment pour faire compensation pour la diminution notée dans la production du lait. Le lait provenant de l'ensilage de mélilot coûtait \$1.20 les 100 livres tandis que le lait provenant de l'ensilage de maïs ne coûtait que \$1.15 les 100 livres.

Le tableau VII accuse un léger changement, en ce sens que l'ensilage de mélilot a produit 14.5 livres de lait et 7.45 livres de gras de plus que l'ensilage de maïs. Ici, encore, c'est l'ensilage de mélilot qui a donné le lait le plus riche en gras et, avec le surplus de lait, la plus grande quantité de gras.

Dans le tableau VIII, l'ensilage de blé d'Inde vient encore en tête dans la production du lait, mais l'ensilage de mélilot vient en tête dans la production du gras. Ce dernier a produit du lait au même coût de nourriture et du gras à un coût de nourriture beaucoup moins élevé que n'a fait l'ensilage de maïs.

Si l'on prend la moyenne des résultats fournis par ces quatre expériences témoins ou séparées, on trouve qu'il faut 18,220 livres d'ensilage de mélilot, 206 livres de grain et 218 livres de foin pour remplacer 18,273 livres d'ensilage de maïs. Ceci donne à l'ensilage de mélilot une valeur de \$2.73 par tonne pour la production du lait dans cette ration, en comptant les autres aliments aux prix convenus.

Conclusions. — On voit, par ce qui précède, que l'on peut sûrement conclure que l'ensilage de mélilot ne vaut pas l'ensilage de maïs au point de vue de la production du lait. Un trait à noter dans ces expériences cependant, c'est que l'ensilage de mélilot produit invariablement une quantité sensiblement plus forte de gras dans la même quantité de lait ou dans une quantité de lait plus petite que ne fait l'ensilage de maïs, ce qui indique que le premier a un effet sur la sécrétion du gras dans le lait. Si la valeur relative de ces deux ensilages avait été calculée sur la seule production du gras, il est possible que l'ensilage de mélilot aurait une plus haute valeur que l'ensilage de maïs. Sans être l'égal de l'ensilage de maïs, l'ensilage de mélilot peut le remplacer avantageusement dans les districts où les conditions de climat, de culture ou d'assolement justifient son emploi de préférence au maïs. La récolte de 1923 a rapporté plus de huit tonnes par acre, ce qui est une forte coupe supérieure à la moyenne et c'est ce qui explique les frais de production relativement faibles de \$3 par tonne. Il n'est guère probable que ce chiffre se maintiendrait pendant une période d'années.

(A suivre)

GRATIS

Magnifique service en porcelaine, 14 morceaux. (Valeur \$4.50). Donné gratis avec

Le THE et CAFE

MIKADO

VERT, NOIR ou JAPON

EN VENTE PARTOUT
DEMANDEZ-LE

GLOBE TEA CO.
809 Notre-Dame Ouest, Montréal
Tél. Main 5038.

Lumbago

"Pendant six ans j'ai souffert de lumbago", écrit Mme. Josephine Hansle, de Rochester, N. Y. "Je savais tout ce qu'il était possible mais ne pouvais me débarrasser de ce mal. Après deux mois de traitement avec le Novoro du Dr. Frier je suis maintenant aussi bien que tant que ce si je n'avais jamais eu de lumbago." Cette remarquable médecine herbeuse agit sur les reins éliminant du système les éléments nuisibles. Ce n'est pas un article de commerce. Ce remède est fourni directement du laboratoire du Dr. Peter Farnley & Sons Co., 28 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

INVENTIONS

Demandes le Manuel traitant des Brevets, Marques de commerce, etc.

MARION & MARION
364, rue Université, Montréal.

L'Épargne du cultivateur

Le cultivateur doit placer ses économies dans sa ferme d'abord. S'il lui en reste, il les place en OBLIGATIONS, première hypothèque, des industries qui commencent par l'agriculture, en passant par celles de sa province, en finissant par celles de la République en titres d'emprunts émis par le gouvernement, les municipalités, les fabriques, les écoles de cette même province.

Pour toutes indications et suggestions utiles, s'adresser à la maison qui a le plus fait pour l'émancipation économique du Canada français.

Versailles-Vidriacire-Boulanger (limitée), Montréal, rue St-Jacques, Immeuble Versailles.

Autour du Foyer

Billet de Grande-Soeur

Un livre sous le bras, échangeant de gais propos, mon hôte et moi cheminions dans la route bordée de noyers qui mène à la rivière. De l'autre côté, une jeune femme, la figure protégée par un large chapeau de paille, travaillait, sarclait en main, dans les carrés réguliers d'un jardin admirablement bien cultivé. Mon amie, qui la connaissait, se hâta d'ajouter quelques compliments à son salut et la conversation s'engagea, toute pleine d'intérêt, car la jolie jardinière était une fine causeuse. Elle s'interrompit soudain: un garçonnnet en barboteuse venait de sortir de la maison.

— Jeannot, cria-t-elle, ne va pas à la rivière; je te le défends. Tu m'entends?

Le gamin continua son chemin sans mot dire. Alors sa maman reprit d'un ton sévère: "As-tu compris ce que je viens de te dire? Si tu vas à la rivière tu auras une bonne pénitence ce soir et tu l'en souviendras longtemps."

— J'vais pas non plus, je suis ici! répondit une voix boudeuse.

— Tu fais mieux d'y rester.

— Quel âge a votre petit homme? questionnai-je.

— Six ans; justement trop jeune pour bien comprendre et trop vieux pour qu'on le surveille facilement! Ça trotte partout, ça commet cent mauvais coups par jour, finalement ça donne plus de trouble que les plus petits! S'il ne peut pas aller à la rivière! Songez donc, un enfant seul, j'ai toujours peur qu'il se noie! Il me déserte souvent, car il n'est pas obéissant du tout; hier je l'avais menacé de le battre pourtant et je suis presque certaine qu'il y est allé. Je ne voudrais pas prendre les grands moyens pourtant; je ne l'ai jamais battu et je ne voudrais pas le battre. Ah! quelle tâche que l'éducation avec des enfants difficiles! conclut-elle enfin avec un soupir.

Nous reprimes bientôt notre chemin et comme nous nous installions sous les grands saules de la berge, j'aperçus Jeannot en train de barboter dans la rivière, un sceau rouge à la main. Il nous toisa deux minutes de ses yeux gris et malins puis, sans s'intimider de notre présence, il se mit à faire "des crêpes" dans l'eau avec les menus cailloux dont il avait rempli ses poches.

— Hé, Jeannot! appela mon amie. Que fais-tu là?

— Je m'amuse! répondit le garçonnnet sans même lever la tête.

— Ta maman ne voulait pas que tu viennes à la rivière... Je sais, elle veut jamais!

— Tu ne lui obéis pas, à ta maman?

— Pas de réponse. Les cailloux pleuvaient dans l'eau avec un bruit sourd et uniforme et les "crêpes" s'ajoutaient les unes aux autres.

— Tu vas te faire punir ce soir et tu le regretteras...

— C'est maman qui l'a dit! Elle dit ça pour pas que je vienne. Ça me fait pas peur, elle y pense plus après!

Flac...! Flac...! Un oiseau apeuré s'enfuit, Jeannot partit d'un grand éclat de rire, pendant que mon amie et moi nous regardions silencieusement.

Le lendemain j'étais à faire mes préparatifs de départ quand sonna le boulanger.

— Vous savez la nouvelle? s'empressa-t-il de demander.

— Et laquelle?

— Le petit X... s'est noyé vers midi. C'est mon frère qui l'a repêché un mille plus loin, près des rapides. Vous imaginez si les parents ont de la peine, le plus vieux, et un petit bout d'homme intelligent comme pas un! C'est bien triste des malheurs de même...! Tout le monde est soulevé; il y avait une cinquantaine de personnes quand on l'a ramené chez son père tout à l'heure...

Le brave homme continua à commenter l'événement, pendant que je songeais à toutes les mamans trop tendres pour être autoritaires, à toutes les menaces de punitions qui ne s'exécutent jamais, à toutes les larmes qu'elles font verser, larmes combien plus amères que celles d'un enfant puni pour son plus grand bien.

MARIE-ANTOINETTE

Tribune Libre Feminine

Qu'en pensez vous?

A Mlle Marie-Antoinette Reine du grand rucher. Mademoiselle:

Permettez à un humble lecteur assidu, du Bulletin des Agriculteurs, qui voudrait le voir entrer dans toutes les familles, canadiennes pour propager les bonnes moeurs et combattre les mauvaises, de s'adresser à vous.

Le Bulletin est un excellent pilote pour conduire ses nombreux lecteurs à bon port, les cultivateurs en particulier; et vous, vous êtes une reine qui possédez toutes les qualités, les talents pour administrer un royaume par vos excellents

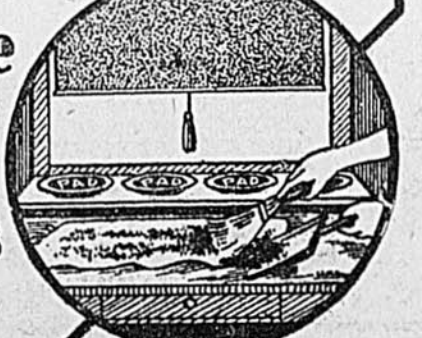
billets en tribune féminine. Si je vous demande permission de vous faire une suggestion c'est que je ne prétends vous conseiller en aucune manière mais une idée me hante depuis longtemps et après bien des hésitations je suis enfin décidé de vous la soumettre humblement. Dans mon humble opinion, s'il y avait dans chaque paroisse une organisation composée de Dames, de Demoiselles ayant à leur tête leur curé et le médecin de la paroisse qui s'assemblerait au moins à chaque saison de l'année pour surveiller les modes qui s'introduisent chaque année et à chaque saison ce serait un grand avantage. Peut-on appeler cela du progrès?



Il n'y a qu'un moyen de tuer toutes les mouches

Le Voici!— Assombrissez la pièce autant qu'il est possible de le faire, fermez les fenêtres, levez un store dans une assiette une Rondelle Tue-Mouches de Wilson (ayez soin de bien l'humecter d'eau sans toutefois la recouvrir), placez sur le bord de la fenêtre, là où la lumière est vive, autant d'assiettes que vous le pouvez, gardez la pièce fermée pendant deux ou trois heures, puis rassemblez les mouches et brûlez-les. Voyez l'illustration ci-dessous. Mettez les assiettes loin de la portée des enfants jusqu'à ce que vous en ayez besoin pour une autre pièce.

La vraie manière d'employer la Rondelle Tue-Mouches de Wilson



Je ne le crois pas, je partage l'opinion de toute personne sage qui croit que c'est plutôt un fêtu qu'il faudrait combattre par tous les moyens légitimes et cependant que voyons-nous à chaque saison? Une mode nouvelle s'introduit par une ou deux personnes; aussitôt l'on voit se répandre cette mode comme une traînée de poudre en feu par toute une région. Ce n'est cependant pas un commandement de Dieu ni de l'Eglise, puisque l'Eglise, par ses ministres, prêche et condamne plusieurs de ces modes, il n'y a donc aucune obligation à suivre toutes les modes, dans mon humble opinion. L'on se fait une fausse obligation de suivre les modes. Ceux qui, par intérêt ou spéculation, sont si pressés à introduire des modes prennent tous les moyens à leur disposition pour arriver à leur but. C'est par la publication de catalogues, l'installation dans les vitrines des magasins, avec une fameuse réclame digne d'attirer l'attention des cent caractères esclaves de la mode. C'est la dernière mode de Paris, de Belgique, d'Angleterre ou des Etats-Unis? Ha, ha! C'est bien! Nous allons nous hâter puisque c'est la dernière mode des Parisiens, des Anglais et des Américains, ce sont les gens intelligents qui ont inventé ces belles modes, il nous faut bien les suivre pour être aussi intelligents qu'eux!!!

L'on s'exprimera d'adopter une mode pour se donner de l'importance, pour ne pas être tourné en ridicule et il arrive cependant qu'une personne se rend plus ridicule encore et qui quelquefois peut blesser la pudeur. La mode est un grand fêtu qui fait beaucoup de mal à la société, elle est très dispendieuse, elle occasionne bien des dépenses inutiles, elle est souvent en contravention avec l'Eglise, elle affaiblit la santé des générations graduellement, elle cause la mort à une à une grand nombre par les extravagances qu'elle fait commettre.

Un cercle composé de Dames et de Demoiselles des plus intelligentes qui se réuniraient régulièrement à une date fixe, le curé en tête pour examiner les nouvelles modes à mesure qu'elles font leurs apparitions pour juger si elles sont conformes aux directions de l'Eglise, et aux règles de l'hygiène, aurait son influence. Alors l'on adopterait celles qui méritent de l'être et l'on condamnerait celles qui laissent à désirer pour la santé, le ridicule, et le scandale.

Hé bien, Mademoiselle, je vais terminer cette peut-être trop longue lettre en vous priant humblement de l'étudier si vous croyez qu'elle en vaut la peine pour l'exposer ensuite en tribune féminine, le faisant vous feriez un bien immense à la société.

Mademoiselle, pardon pour mes écarts de tous genres et croyez-moi, Mademoiselle, un de vos nombreux admirateurs et lecteurs assidus.

UN AONNE DU BULLETIN.

N.B.—Que pensent nos amies de cette opinion d'un de nos lecteurs? Si la question les intéresse notre tribune leur est toujours ouverte pour la publication de leurs articles, opinions ou suggestion de nature à faire naître plus d'éclatante la lumière au flambeau de la sagesse.

Bonjour soeurtes!

Mais qui donc vient vous dire aujourd'hui son premier bonjour? C'est une nouvelle petite soeur désirant goûter les douceurs de l'union fraternelle qui régnait dans l'atmosphère de votre foyer.

Comment l'accueillerez-vous cette timide abeille? Il vous faut, Grande Soeur et Soeurtes, être indulgentes envers moi. Je suis timide, vous dis-je? Et, pourrait-il en être autrement? Moi, petite étrangère à la ruche, où, je le sais, régnent si grande intimité familiale. Je sais d'avance que votre indulgence et votre sympathie me sont acquises. Je me souviens encore il y a quelques années, lorsque j'étais en étude au pensionnat, n'étais-je pas vraiment timide de me trouver au milieu d'une centaine de petites soeurs que je me figurais bien différentes. Mais, j'en suis vite fait d'admirer leur bienveillant accueil, mêlé à beaucoup de sympathie et à une grande part d'affection. Je sais qu'il n'en peut être autrement à votre rucher, c'est pourquoi je sollicite une toute petite place au foyer, avec l'assurance d'y trouver des coeurs sympathiques et affectueux.

Mais, qui est-elle? vous direz-vous, celle qui vient ainsi réclamer une part de notre affection et de notre bonheur? Eh bien! C'est une petite soeur qui vous aime déjà beaucoup et qui ne croit pas, en réclamant une part de votre coeur, enlever la moindre parcelle de bonheur à ses soeurs, car, mon coeur ne sera-t-il pas tout entier à vous, charmantes abeilles? C'est le premier motif qui m'invente à me joindre à vous. "Un ardent désir de posséder votre affection et de vous prodiguer la mienne".

Je ne pourrais pas, comme vous, habiles ouvrières, déposer dans les rayons de la ruche, le miel si doux! Mais, permettez-moi de vous dire que je saurais bien goûter celui que vous y apportez avec tant de vigilance. Je saurais puiser le doux parfum de vos suaves paroles, qui éveillent dans nos coeurs de Canadiennes, tant de nobles sentiments! Est-ce à dire que pour cela je serai une abeille paresseuse qui ne fera que se nourrir du labour des autres sans jamais rien apporter à la ruche? Non, car, je tâcherai, en tant qu'il me sera possible, de faire ma part de bien en exprimant mes propres sentiments d'attachement au sol natal, au foyer et à l'intimité de la famille.

Merci donc, Grande Soeur et Soeurtes, de votre bon accueil. Croyez-moi une abeille dévouée qui sera toujours heureuse de se retrouver dans la douce atmosphère du foyer. A vous toutes, bonjour.

Trouvez la preuve de mon affection dans le bonheur que je réalise à me compter au nombre des ouvrières de la ruche.

REVE D'ESPOIR

"Partie de sucre"

Le ciel est trop d'azur, le soleil encore trop beau, le décor trop rempli de choses pittoresques pour que mon âme demeure insensible!

Isolée en ce soir printanier dans mon humble petite classe, il faut que ma plume s'agite que ma voix redise le bonheur de la journée écoulée.

C'est une partie de sucre, gentilles soeurtes, que je viens vous raconter, récompense promise aux petits bambins pour leur application. Ce fut un écho joyeux. Allons au sucre! bientôt la caravane fut en marche, tout le petit monde accepta l'invitation et y prend place. "Nous voici 'au bois' au grand bois à l'haleine printanière. Quelle agréable sensation!... l'air adouci est si pur, si bon à respirer. Les poèmes, chaudières suspendues aux grands arbres pour recevoir le liquide sucré nous apparaissent comme des miroirs ardents. Une fumée qui s'élève dans l'atmosphère d'azur nous indique le rendez-vous. Nous y volons! Les sucriers sont à la porte pour nous recevoir. Leur bon sourire nous redit que nous sommes les bienvenus. Les lèvres roses qu'une course a déjà altérées s'y abreuvèrent à qui mieux mieux. Notre hôte, toujours le cœur sur la main, avait bien voulu joindre à la fête un de ses bons voisins, qui n'a pas manqué de nous égarer par ses bonnes réparties historiettes etc., la gaité commune régnait parmi nous.

Pendant qu'à la cabane l'eau s'est formée en liqueur odorante les bambins sont à l'exploration du bois, de toutes parts, on n'entend que de joyeuses exclamations qui viennent se mêler aux jolis chants des oiseaux. Dans quelques instants la liqueur est devenue en flûte; c'est là l'important de la fête pour les gourmets. On l'étend comme un cristal sur la neige éblouissante et on la savoure délicieusement; car nulle part le sucre d'érable n'a un goût aussi délicat qu'à la cabane. Après que tous furent rassasiés, nous songeâmes au départ, trouvant que le temps avait fui trop rapidement. Tous furent enchantés de leur bel après-midi, promettant d'être bien sages pour mériter de nouvelles fêtes.

C'est à la générosité de notre bon voisin que nous devons cette belle fête et nous l'en remercions bien cordialement.

C'est surtout la fête des enfants que j'ai voulu décrire mais c'est aussi la nôtre, petite amie. Te rappelles-tu cette belle après-midi d'avril passée chez-nous, la promenade délicieuse sous nos grands érables verts, jasant galment de mille projets enchanteurs, nous entrevoyions de ces douces espérances qui font battre le coeur et tourner la tête. N'est-ce pas que nous avons goûté les charmes de l'amitié nous riant nos joies, nos peines, nos plaisirs, nos espérances. Oh! si tu savais combien je te chéris et si tu ne fais pas injure aux sentiments de mon coeur en le te disant. Le temps, ce grand maître, nous dispersera un jour, comme le vent emporte la poussière du chemin, sans que nous nous en rendions compte. Les jolies fleurs d'amitié et de souvenir cueillies près de toi ne se flétriront jamais. Je te présente ici même la plus magnifique gerbe de pervenches, de myosotis et de jasmens, petit symbole d'amitié et de souvenir que tu conserveras, je l'espère, envers moi.

Soeurtes voulez-vous que je vous la décrive ma petite amie, l'espère qu'elle ne sera pas fâchée. Oh! bien bas... si vous la connaissez toute vous l'aimeriez. Elle est petite plutôt que grande, élégante et gaie, sa belle chevelure noire bouclée encadre harmonieusement un visage délicat illuminé par deux yeux bleus si vifs et si beaux, deux yeux qui dominent tous les autres charmes et mettent en relief son beau sourire joyeux et tout rempli de jeunesse qui continuellement fleurissent ces lèvres!

Comme j'ai été longue, soeurtes! peut-être que bon nombre d'entre vous ne se sont même pas rendus à la fin, pour moi le temps m'a paru si court au milieu de vous. Je me retire bien vite.

Ma plus belle gerbe d'amitié à notre dévouée Grande Soeur, vous toutes, petites soeurtes recevez un baiser d'une petite abeille qui vous aime toutes.

SOLANGE AIMEE.

"A mon Père"

Tes traits calmes et dignes, je les vois, ils sont gravés là dans mon coeur.

Ce n'est rien, presque rien, un signe, mais cela me suffit. Je vois tes cheveux, tes beaux cheveux gris, tes yeux et ton front pur, car ton image m'est toujours chère, comme lorsque j'étais enfant.

Je me souviens la douceur de tes lèvres quand sur mon front elles venaient se poser et il me semblait que toute la tendresse passait dans un baiser!

Ils sont passés, ces jours bénis, où ta bonté me donnait des conseils. Le malheur nous a effleurés de son aile et nous a séparés. Mais jusqu'au jour, au jour du grand au revoir je l'admirerai à l'égal d'une madone!

"CRIQUET DES BOIS"

"Au Home", avril 1926.

COURRIER

GRETCHEN. — M'ennuyer, ma chère Gretchen, quand vous m'apportez, toute vibrante, votre petite âme d'idéliste? Quel vilain motif pour une plume, que celui-là; ne l'y laissez plus, voulez-vous? Com-

me vous, ma bonne amie, je plains les âmes qui ne vivent que de prosaïsme et qui ne comprennent pas, qui ne veulent pas deviner l'âme des choses: ces personnes qui regardent ce que nous regardons mais qui ne voient pas ce que nous voyons! Ces coeurs où l'art et la poésie n'accordent jamais leur lyre pour une enivrante mélodie! Que voulez-vous, tous les oiseaux n'ont pas la même envergure pour monter jusqu'aux sommets et planer dans les espaces inaccessibles au vulgaire... — Je publie votre communiqué et j'attends avec anxiété votre prochaine causerie.

BRUNETTE BEAUCERONNE. — Il ne faut jamais dire "jamais" devant un rêve d'amitié ou un bonheur pur et noble que nous appelons secrètement; la vie a trop d'imprévus, trop de surprises heureuses pour douter d'une possibilité, d'une probabilité même de réalisation et c'est pour cela qu'il faut toujours garder au coeur un espoir discret, comme une feuille de rose qui, malgré sa délicatesse, emboute délicieusement notre existence. Ainsi pourrions nous que nous ne nous rencontrions jamais! Sauvez-vous par moi très précisément celles qui demeurent le plus loin, beaucoup plus loin encore que vous ne l'êtes! Alors, pour que se réalise la promesse que vous m'avez faite, ma petite Brunette Beauceuronne? — Je ne vois pas! Vous êtes une active petite fille et je vous félicite d'aider ainsi vos parents; j'attends l'article que vous me promettez.

LOUIS GEORGES. — Il est le bienvenu le petit ami des vacances qu'intéresse notre cercle et c'est avec plaisir que je me rends à son désir, sans lui cacher, toutefois, que, selon toute probabilité, plus d'une petite Abeille répondrait à son appel. Je vous les souhaite très heureuses ces vacances bien méritées par une année d'études et de labeur et je vous approuve de ne pas abandonner complètement le domaine des "belles lettres" en en promettant d'aussi belles à vos petites amies comme au Courrier, n'est-ce pas?

FLEUR DE REVE. — Nous voilà deux bonnes amies, comme auparavant sous un petit nuage, voilà qui est charmant n'est-ce pas? Vous souffrez, je le sens, et je crois deviner que plus d'une épreuve se sont donné la main pour vous frapper et maintenant vous voudriez réagir et vous me demandez un conseil, un secret plutôt, pour devenir stoïque? Vous avez de l'énergie sans doute, de l'optimisme aussi! Avec cela ce sera facile si vous savez regarder autour de vous, saisir la douceur d'autrui, réaliser que vous n'êtes pas seule à souffrir et que des malheurs plus grands encore auraient pu s'abattre sur vous plutôt que sur d'autres. Il nous faut chacun notre lot de douleurs, de douleurs secrètes souvent, qui échappent aux indifférents mais qui n'en tourmentent pas moins le coeur; quand nous pleurons d'autres nous sommes joyeux, quand c'est leur tour de souffrir; c'est la loi qui régit l'humanité, il faut bien s'en convaincre, savoir accepter l'épreuve comme chose nécessaire et bonne en soi, avec la certitude d'une fin prochaine à ces maux, et de bonheurs dans notre avenir. C'est l'espérance qui est le grand médecin des blessures morales, croyez-le. — C'est peut-être que vous êtes trop expansive que vous laissez ainsi percer vos secrets? — Puisque vous voulez être "hérmétiquement fermée", évitez de parler de vous et de ce qui vous concerne dans les conversations avec qui que ce soit, intéressez-vous beaucoup à l'"histoire" d'autrui, tenez la conversation sur ce qui le concerne; c'est très facile quand on veut, le mot étant toujours si intéressant... et, alors, vous demeurez, sans qu'on le remarque, peu communicative et certaine de vous. — Je ne suis pas au courant de ce que vous me demandez concernant les gardes-malades religieuses. Bonjour et amitié.

J'aime ses yeux. — Vous êtes en vacances maintenant, n'est-ce pas? ces vacances bien méritées par l'éloignement, le sacrifice et le labeur et que je vous souhaite bien prodigieuses de joies et de bonnes choses. J'espère que vous saurez reprendre le temps perdu et nous revenir souvent par cette période de liberté. Où en est rendu votre roman; votre dernier prince a-t-il été fidèle à cette saison? La dernière mode pour les cheveux coupés, est-ce assistant en une coiffure purement masculine n'est pas recommandable à mon point de vue et c'est pourquoi je vous conseille de demeurer jeune fille en gardant vos cheveux sur les oreilles, il y aura toujours trop de demi-garçons.

Claire aux yeux bleus. — Je suis heureux de vous retrouver et de vous garder sous le pseudo d'autrefois, petite Claire que je veux certainement aimer beaucoup et garder longtemps au Foyer! Toute cette longue absence est pardonnée, croyez-le, je vous ai enregistré de nouveau et plus rien n'y paraît, tout comme si vous aviez été assidue comme vous promettez de l'être. — Elles vous contente, dites? Quand les loisirs vous permettront de prendre votre plume n'allez plus nous oublier, n'est-ce pas?

Julia D. — Avez-vous reçu ma lettre en réponse à ce que vous me demandiez?

Colombe du faubourg. — Votre court bonjour, dans la corvée que vous assaillait m'a fait un grand plaisir et je vous en remercie. J'ai remis votre lettre à Miguy et j'attends la vôtre, votre prochaine pleine de la joie des vacances.

Violette Després. — La vilaine, qui vient séjourner à Montréal sans me donner son adresse, sans songer que nous aurions pu nous rencontrer et nous connaître; vrai, j'ai bonne envie de vous gronder, vous qui m'avez pourtant votre meilleur amie! — Tout de même vous me semblez si heureuse et si gaie que je ne pourrais pas cette fois-ci des vacances et me contenter d'espérer de tout mon coeur que vous occasion qui vous permettra de vous reprendre. — Oh! je ne suis pas inquiète du tout de l'emploi de vos vacances, allez, ma chère Violette, votre petit programme esquissé me prouve que, "sérieuse et réfléchie", vous saurez les rendre profitables et gaies. — Votre correspondant est singulièrement tom-

bé, en effet: j'essayerai de vous trouver ce que vous me demandez et j'espère ne pas vous décevoir! Bonjour!

Online Révê. — Votre lettre m'arrive comme je suis pour partir pour mes vacances; elle m'a réjouie et peinée en même temps et je regrette de ne pouvoir disposer des minutes nécessaires pour vous dire tout ce que pour vous j'ai dans l'âme. — D'abord je suis heureuse pour vous de votre grande joie des vacances, je vous les souhaite bonnes sur tous les points; je suis heureuse en outre de ce que vous m'apprenez concernant le danger que vous avez couru, lequel vous saurez toujours éviter maintenant, n'est-ce pas? — Cela me fait réellement de la peine que vous n'avez pas accepté ce que je vous proposais; le sacrifice du moment, la mortification d'orgueil été bien payée! Vous étiez certainement mal disposée quand vous avez reçu ma lettre et je ne désespère pas qu'un jour vous vous déciderez, car, en fin de compte, ce n'est pas si grave, si grave que vous le pensez! — Le bonheur que vous enviez sera votre un jour sans doute, mais il sera grand en autant que votre passé vous l'aura fait mériter d'abord, que vous n'aurez pas épuisé votre coeur en affections successives, mais que vous aurez su attendre et pas vous livrer et surtout ne pas l'avoir gâté par une fausse conception du bonheur, due aux lectures ultra sentimentales.

Aux correspondants et lecteurs. — Les semaines qui suivront notre page féminine ne publiera ni le Billet de Grande-Soeur, ni le Courrier en raison des vacances de la directrice; en conséquence on est prié de ne pas s'étonner des retards qui surgiront forcément dans la correspondance.

GRANDE-SOEUR.

Communications

Quelle gentille abeille voudrait adresser un premier billet à un étudiant en vacances qui promet d'être intéressé dans une correspondance assidue?

Aux Abeilles. — Qui de vous m'envierait les chansons: "Le prisonnier", "Regrets"? Je retournerai après copie et donnerai des monologues. Merci anticipé.

FLEUR DE REVE.

Spécial aux boudoirs. — Je viens d'ouvrir mon dictionnaire au mot boudoir et devinez ce que j'ai trouvé... Espèce de gros insecte de la famille des abeilles qui vit en société dans des galeries souterraines... Serait-il possible à Gretchen d'en tirer au moins un du souterrain? Je lui tendrai ma plume pour monter. Un peu d'effort... Houp!!!

GRETCHEN.

Jean C. Rien. — Il n'en sait rien, notre ami Jean, mais il veut en savoir... pas?? Ce que nous serions tous, si nous avions choisi! Moi, j'aurais voulu être un Napoléon pour bouleverser la surface du monde, ou bien un Mackenzie King pour me contenter de la politique et ne jamais me bouleverser le coeur et la tête par un projet de mariage, ou bien encore, le maire de Montréal, ou le ministre des douanes, enfin, quelque chose qui fasse marcher les langues, qui attire l'attention des peuples, être un vrai quelqu'un, quoi! Ou bien, à défaut de cela, être un Roger Bontemps, heureux et content toujours, sans soucis jamais, perdu dans un coin de province; car je n'aime pas le "milieu". J'aurais voulu tout l'un: la gloire, l'ébullition du cerveau, l'événement, mon portrait et ma caricature sur les journaux et suppléments, ou tout l'autre: le bonheur, la paix, l'insouciance et l'emballement! Je n'aurais pas choisi d'être une femme en tout cas, petite chose trop délicate, trop compliquée, trop fragile, petite sensitive faite pour toutes les souffrances, tous les héros mes méconnus, car j'aurais voulu être compris et exposé froidement mes thèses, avec un stoïcisme bien masculin, alors que femme on sent trop profondément, mais encore et surtout on souffre trop, ce qui est et sera toujours le cauchemar d'un homme.

C. POUR-RIRE.

CLAIRE DE GASPE. — Je pense souvent à ma petite Claire et lui demande de ne pas désespérer, elle aura bientôt un billet de moi.

FIORITA. — Bienvenue, ainsi qu'à votre prochain billet que j'attends impatiemment.

Claire aux Yeux Bleus.

MIGUY, FLEUR DU SOUVENIR,

TOILE D'ARAIGNEE—Ma plus tendre caresse.

FIL D'AMOUR. — Quelle impression vous reste-t-il de la connaissance de Crisquet?

ANGELICO. — Les 13, 14 et 15



Fait un Meilleur Pain
Demandez à votre épicer pour **LES GALETTES DE LEVAIN ROYAL**
LA QUALITE PLUS ELEVEE POUR AU-DELA DE 50 ANS

juin, j'étais sur la rive opposée. Avez-vous entendu mon cri-cri sur le bord du fleuve?

PAYSANNE DU H. — Vous me lirez bientôt.

JOYEUX COUCOU. — Je vous ai attendu le jeudi. Pourquoi n'êtes-vous pas venue?

PETITE MIE. — Voyez-vous Vieille Abeille? Embrassez-la pour Crisquet.

DIANE LA C. — Yolaine, Réve d'espoir—Viendrez-vous retrouver Crisquet dans son bois? Il vous attend avec des sourires!

RAPHAËLLE. — Je n'ai plus peur depuis que j'ai un si bon défenseur. Crisquet des Bois.

MIGUY. — Ah! la délicieuse Miguy que j'ai entrevue! Quel dommage que son séjour en Gaspésie soit si court! Revenez-moi, dites, avec notre "grande soeur" à toutes deux?

PAULETTE DU HAMEAU. — Nous en voulons-vous de vous avoir devinée? A deux, comment n'aurions-nous pas réussi? Ne grondez pas L...? Sans rancune aussi pour Brunette, non, pour la petite Fleur gaspéenne.

TOILE D'ARAIGNEE. — Ce que je suis bien dans votre toile!... à l'abri des Boudoirs et si délicieusement cultivée! J'y reste, voulez-vous?

CRISQUET DES BOIS. — Plus sages que les caresses d'Eole, les visites de Crisquet à Fleur. Multiplions-les d'ici le grand jour, vous voulez?

AUX ABEILLES. — La plus gentille m'envierait les mots des chansons: "Le savant, Le prisonnier, et Le chapelain". Un gros merci à celle-là. Bonjour à toutes.

Fleur du Souvenir

MUSICIENS

Nous envoyons la Musique en Approbation.

Demandez notre catalogue et nos conditions.

Raoul VENNAT

3770, Saint-Denis, Montréal.

Gratis!

ce set de 26 pièces en argent Silveroid d'une durée de 10 ans. Sera donné pour la vente de \$9.00 de graine ou envoyé sur réception de \$2.75, frais payés; demandez notre catalogue de 500 nouveautés utiles.

Adressez ALLEN NOUVEAUTE St-Zacharie Québec

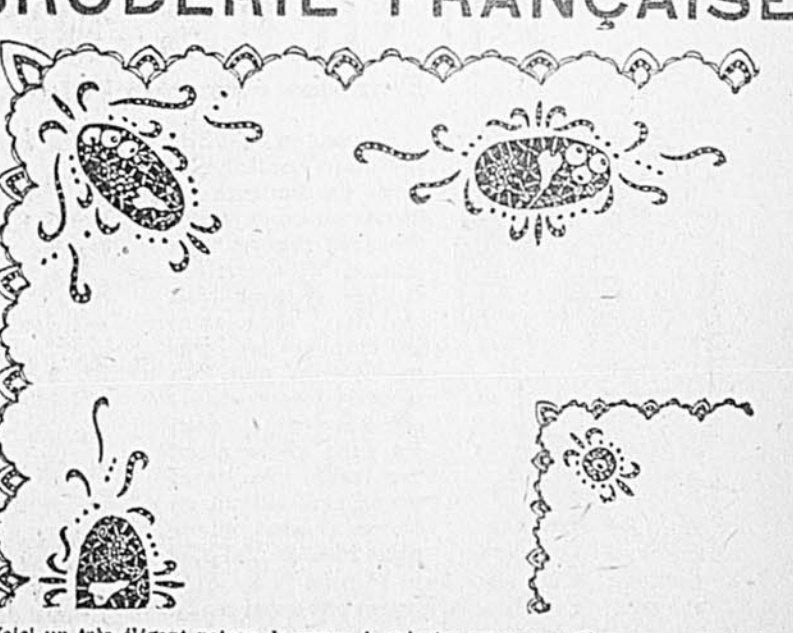
Pilules GALEGINES

Reconnues par le monde entier comme le remède le plus puissant pour le développement et le raffermissement des chairs.

Le flacon \$1.00 par la poste. Brochure explicative.

Agence Mondiale d'Importation 46 St. Alexandre Ch. 811 Montréal

BRODERIE FRANÇAISE



Voici un très élégant patron de nappe à exécuter presque entièrement au Richelieu. Cette nappe mesure 2 verges sur 21/8, ce qui est la dimension ordinaire pour une nappe à dîner. Le feston, très décoratif, se compose d'une grande dent très délicate; chaque dent est reliée à la suivante par une dent plus petite ajourée au Richelieu. Dans les coins, un motif ovale, toujours au Richelieu. Des pommes, poires et raisins, se détachent sur fond de brides. Ce genre de médaillon présente une grande solidité, pourvu que les brides soient fermes et soigneusement attachées. Pour cela il faut toujours les faire en commençant le travail; on ne revient ensuite sur les bords, dessin très léger; les poids sont à jour; lorsqu'on doit broder des oeillets d'une certaine dimension, au lieu de simplement tordre le tissu en croix à l'intérieur du contour de l'oeillet. La toile est ensuite remplie par-dessous, et une fois la broderie faite, on taille soigneusement ce qui pourrait encore dépasser par-dessous.

LA POLITIQUE Assemblées de L'Union

Déclaration de M. King

M. MacKenzie King a fait une déclaration la semaine dernière, sur la dissolution des Chambres. Après avoir cité des autorités sur la procédure de la dissolution des Chambres, M. King ajoute: "Mais le premier ministre actuel du Canada ne se laisse apparemment pas arrêter par l'usage et le droit constitutionnels anglais et canadiens. Après que les communes eurent déclaré la veille que leurs actes étaient une violation et une atteinte aux privilèges de la Chambre, les ministres provisoires de M. Meighen ne pouvaient se présenter devant le parlement même dans le but de le faire proroger ou de le faire dissoudre. M. Meighen a, par conséquent, conseillé une conduite qui ne serait pas tolérée en Grande-Bretagne et qui est une violation du droit et de l'usage constitutionnels au Canada, et il a assumé la responsabilité d'un acte de la Couronne qui est un mépris des droits et de la dignité du parlement."

Après avoir cité différentes autorités sur la procédure parlementaire, M. King soulève un nouveau doute et se demande "si la proclamation communiquée par un membre du service civil" est un avis suffisant de dissolution. Il rappelle la procédure que sir Wilfrid Laurier suivit en 1911 alors qu'il fit émettre deux proclamations pour dissoudre le parlement. L'une démontrant clairement que seul le fait que le Sénat avait été ajourné antérieurement à une date ultérieure empêchait d'annoncer la nouvelle aux deux Chambres suivant la coutume et que par conséquent le parlement était prorogé au 7 septembre. Le même jour, le 29 juillet, une seconde proclamation était émise pour dissoudre le parlement, une troisième pour lancer les brefs d'élection et une quatrième convoquant le parlement pour le 11 octobre.

"Dans le cas actuel, dit M. King, M. Meighen a pris sur lui de dissoudre le parlement par une simple proclamation contenue dans la lettre d'un sous-ministre adressée aux orateurs des deux Chambres. D'après la proclamation qui vient d'être émise, le parlement n'est même pas prorogé à aucune date. Quoique les deux Chambres siègent, il n'a pas été permis au gouverneur général de rencontrer le parlement en personne, on ignore comment les sénateurs et les membres des Communes, leur présence, en fait, étant traitée avec mépris."

"La première violation de la constitution canadienne a amené d'autres infractions sérieuses et d'autres violations des droits du peuple canadien. Dans d'autres circonstances, il est du devoir de tous ceux qui tiennent à la liberté d'étudier jusqu'à quel point la manière inconstitutionnelle de procéder parlementaire et les droits publics et privés, et de faire connaître leur opinion clairement."

M. King cite ensuite des autorités pour prouver que lorsque les deux Chambres du parlement sont en session le seul moyen de dissoudre constitutionnellement le parlement est la présence au Sénat de Son Excellence le gouverneur général ou de son représentant. La coutume canadienne relative à la dissolution du parlement est identique à la coutume anglaise mentionnée par Anson, dans "Law and custom of the Constitution", page 72.

"La dissolution d'un parlement peut être effectuée soit par l'exercice de la prérogative royale ou par suite du temps. Lorsque le roi exerce sa prérogative, il peut le faire en personne, si le parlement siège ou par commission royale. Si le parlement ne siège pas mais qu'il est prorogé, il est dissous par proclamation de la manière décrite précédemment."

"La coutume habituelle, si le parlement siège, c'est que le roi prorogé d'abord les Chambres puis lance une proclamation dans la forme exposée précédemment."

"Bourinot, ajoute M. King, dit que le gouverneur général doit tou-

jours se guider sur la coutume anglaise constitutionnelle pour ce qui concerne la prorogation et la dissolution du gouvernement. "A la page 103, Bourinot déclare à ce propos: "Le gouverneur général agissant sur l'avis de son conseil privé, peut clore l'existence du parlement par dissolution. Le parlement est dissous sous le grand sceau après avoir été prorogé à une date déterminée."

"Aussi à la page 104: "C'est la règle au Canada comme en Grande-Bretagne, lorsque le parlement est dissous, de lancer une proclamation pour la dissolution immédiate ou très peu après la proclamation de cette prorogation est brève et simple. Elle ne fait que désigner le jour auquel le parlement est prorogé; celle de la dissolution déclare: "Nous dissolvons par les présentes ledit parlement, et les sénateurs et membres de la Chambre des Communes sont dispensés de se réunir à partir du..." Simultanément une proclamation est lancée convoquant un autre parlement et informant que des brefs d'élection ont été émis en bonne et due forme."

"Anson dit de plus à la page 71 comment la prorogation du parlement s'effectue: "La prorogation s'effectue à la fin d'une session soit par le roi en personne, soit par commission royale. Dans le premier cas, les ordres du roi sont annoncés en sa présence aux deux Chambres par le président de la Chambre des lords; dans l'autre cas, la nouvelle est annoncée par les commissaires."

"La prorogation est faite à une date spécifiée, mais il peut se faire qu'il soit nécessaire, soit de retarder, soit d'avancer la convocation du parlement."

"Ainsi en cas de dissolution ou de prorogation, alors que le parlement est en séance, l'exercice de la prérogative royale n'est pas et ne peut être effectuée par une proclamation communiquée par un membre du service civil."

"Anson écrit aussi (page 76) "Le droit commun régit tout ce qui a trait à la prérogative de la Couronne; son droit de convoquer le parlement et de le convoquer sous forme de proclamation, d'ouvrir, de proroger et de dissoudre les Chambres et de le faire soit en personne ou par commission."

"Comme le droit de la Chambre, dit M. King, d'ouvrir, de proroger et de dissoudre les Chambres, en personne ou par commission, est régi par le droit commun, il en résulte que les méthodes inconstitutionnelles employées vendredi dernier, "affecteraient, pour employer le langage d'Anson, la validité de l'acte qui porterait atteinte à n'importe quel droit public ou privé."

"Comme le droit de la Chambre, dit M. King, d'ouvrir, de proroger et de dissoudre les Chambres, en personne ou par commission, est régi par le droit commun, il en résulte que les méthodes inconstitutionnelles employées vendredi dernier, "affecteraient, pour employer le langage d'Anson, la validité de l'acte qui porterait atteinte à n'importe quel droit public ou privé."

Déclaration de M. Guthrie

M. Hugh Guthrie, ministre intérimaire de la justice dans le cabinet Meighen, a fait, de son côté, la déclaration suivante: "Quoique le gouvernement n'ait pas l'intention de commencer une controverse avec M. Mackenzie King, dit M. Guthrie, au sujet des questions légales et constitutionnelles qu'il tente de soulever concernant la formation du gouvernement actuel ou la dissolution du parlement vendredi dernier, on a cru bon de publier un bref communiqué contenant les principaux faits afin que le public puisse réaliser la situation exacte."

RICHMOND

Dimanche, le 18, après la grand'messe.

ST-GEORGES DE WINDSOR

Dimanche, le 18, après les vêpres (3 hrs p.m.)

ST-CAMILLE

Dimanche, le 18, à 7 hrs du soir.

ST-GERARD

Lundi, le 19, à 7 heures du soir.

STRATFORD CENTRE

Mardi, le 20, à 7 heures du soir.

COATICOOK

Mercredi, le 21, à 7 heures du soir.

ST-HERMENEGILDE

Jeudi, le 22, à 7 heures du soir.

STE-HEDWIDGE

Vendredi, le 23, à 7 heures du soir.

ST-MALO

Samedi, le 24, à 7 heures du soir.

SCOTSTOWN

Dimanche, le 25, après la grand'messe.

LA PATRIE

Dimanche, le 26, après les vêpres (3 heures p.m.).

N.B. — M. Laurent Barré, président général de l'U. C. C., adressera la parole à chacune de ces assemblées. Des orateurs locaux probablement l'accompagneront. Il ne sera question, à ces assemblées, que de problèmes purement agricoles. On y fondera des cercles de l'Union. Il appartient aux cultivateurs d'assurer le succès de ces assemblées. Les organisateurs locaux sont libres d'ajouter quelques assemblées à cet itinéraire. M. Barré est prêt à adresser la parole dans l'après-midi si la chose peut se faire facilement. Il ne faudrait pas cependant changer l'itinéraire ci-dessus.

"Tout ce que M. Arthur Meighen a fait depuis qu'il a été convoqué par Son Excellence le gouverneur général a été en stricte conformité avec les précédents établis et d'après les formules qui sont au bureau du conseil privé. Il n'a pas été fait le moindre changement à la coutume établie à ce sujet."

"M. Ernest Lemaire, greffier du Conseil privé, a dirigé toute la procédure de formalités et a préparé tous les arrêtés ministériels nécessaires pour constituer la nouvelle administration de la même manière que le fut celle de M. King en 1921 et celle de sir Wilfrid Laurier en 1896. La nomination des ministres temporaires a été faite de la même manière que celle suivie par M. King lorsqu'il a nommé des ministres intérimaires."

M. Lemaire, le 1er juillet dernier, dans une lettre adressée à M. Meighen et qui fut lue en Chambre le même jour, a défini la procédure suivie. Cette lettre se lit comme suit:

Cher M. Meighen. En réponse à votre demande concernant l'assermentement des ministres et des ministres intérimaires, je dois vous informer que lorsqu'un membre du conseil privé est appelé à prendre charge d'un portefeuille et à présider l'administration d'un département, il est dans tous les cas requis de prêter un serment d'office. La formule de ce serment, dont vous trouverez copie ci-inclus, n'est prescrite par aucun statut, en autant que j'ai moi-même pu m'en assurer, mais semble plutôt dépendre de la coutume et de l'usage."

"Concernant la nomination des ministres intérimaires, elle a généralement lieu par arrêté ministériel, mais il n'est pas dans la coutume qu'un ministre temporaire soit assermenté à aucun serment et cela n'a pas été exigé d'un seul ministre intérimaire depuis 25 ans. "A plusieurs reprises durant cette période des ministres sans portefeuille ont été appelés à présider provisoirement à l'administration d'un département quelconque comme ministres mais ils n'ont été assermentés dans aucun cas."

"C'est là l'opinion que je vous ai exprimée il y a deux jours après avoir consulté M. Kezar, l'assistant-greffier du Conseil privé, qui occupe cette charge depuis plus de 35 ans."

M. E.-J. Lemaire rappelle ensuite les cas de ministres intérimaires, comme MM. E.-M. MacDonald, Raoul Dandurand et H.-B. McGiv-

ern, qui furent respectivement ministres intérimaires de la défense nationale, de la justice et secrétaire d'Etat, et qui n'ont pas été assermentés comme ministres intérimaires.

UNE LETTRE DE M. EDWARDS

Au sujet du second point soulevé par M. King, c'est-à-dire que le cabinet formé par M. Meighen n'a pas l'autorité requise pour adopter des arrêtés ministériels, M. Guthrie cite une lettre du sous-ministre de la justice, M. W. Stuart Edwards, qui se lit comme suit:

"Par la section 11 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, il est dit qu'il doit y avoir un corps chargé d'aider et d'aviser le gouverneur général et que ce corps nommera le conseil privé du roi pour le Canada. Les personnes qui deviendront membres de ce corps seront choisies et convoquées par le gouverneur général et assermentées comme conseillers privés tout comme elles pourront être révoquées par le gouverneur général."

"Je comprends, dit M. Edwards dans sa lettre, que le premier ministre et les ministres temporaires du cabinet actuel ont été déjà assermentés comme conseillers privés et qu'ils n'ont jamais cessé depuis, d'être membres du conseil privé. Dans ces circonstances, je crois que les ministres actuels, après avoir été convoqués pour assister à des réunions du conseil privé, ne sont pas obligés à d'autres assermentations que celle qui a déjà été requise d'eux."

"Pour ce qui est de savoir si les membres du conseil privé, convoqués sur l'avis du premier ministre, ont le pouvoir de nommer des ministres temporaires en charge de départements, je crois que l'on doit répondre dans l'affirmative. C'est un principe du gouvernement constitutionnel reconnu au Canada que le gouverneur général peut prendre des décisions sur l'avis et le consentement du conseil privé ou d'un membre de ce conseil et je ne connais rien qui limite cette prérogative quant à la nomination de ministres temporaires et je crois que les ordres-en-conseil nommant des ministres temporaires sont valides et sont aussi effectifs que s'ils avaient été faits d'après la recommandation de n'importe quel comité du conseil."

(Signé) W. STUART EDWARDS, sous-ministre de la justice.

"Pour ce qui est de la dernière question soulevée par M. King concernant la régularité de la dissolution des Chambres, dit ensuite M. Guthrie, il suffira de déclarer que toute la procédure à ce sujet a été préparée et dirigée par le greffier du conseil privé avec l'approbation de M. Mulvey, sous-secrétaire d'Etat et qu'elle a été faite suivant la pratique établie au bureau du conseil privé."

"Pour ce qui est de la manière de dissoudre le parlement, ce dont M. King se plaint, on remarque que les formules et la procédure adoptées à ce sujet sont précisément les mêmes que celles que M. King lui-même avait préparées et proposées quatre jours auparavant lorsqu'il a lui-même tenté d'obtenir la dissolution du parlement."

"A ce sujet, on doit aussi remarquer que le greffier du conseil privé et le sous-ministre de la justice n'ont pas été nommés par le gouvernement actuel, mais l'ont tous deux été par le gouvernement de M. Mackenzie King."

Echos des cercles

Le cercle de Saint-Justin

Nous avons fait, dimanche, le 27 juin, notre assemblée annuelle. Notre bureau de direction se compose comme suit: Président, Anselme Marchand. Vice-président, Joseph Gagnon. Directeurs, Joseph Lemire, Joseph Toupin, Joseph Plante, Philias Ayote, Noël Bellemare. Notaire Langlois, secrétaire-trésorier. M. le curé Lelaidier, aumônier. Dix-huit nouveaux membres sont entrés dans l'Union ce jour-là et ont payé leur contribution. Notre secrétaire a probablement envoyé cette semaine la moitié de la contribution. Anselme MARCHAND, St-Justin, Co. Maskinongé.

UNE PAGE D'OCCASIONS DE NOTRE CATALOGUE DE MI-ETE

Harnais, colliers, rênes, etc. à bas prix

Joli harnais de boghei
Z28-17. Harnais de boghei, doublé en cuir basané très fort, bride 1/4 pce, coillères cuir verni, guides 1/2 pce bombés et piqués, bricole plié; rembourrée, traits 1 pce bombés, sellette 2 1/2 pces flexible, avaloir rembourré, blanchet bombe, courroie de reculement 1/4 pce.

Très belle valeur 2600
Le harnais complet

Z28-19. Harnais en fibre de bonne qualité. Vous serez surpris de la durée que cette bride vous fournira. Prix 18

Z28-18. Etrille de fil amovable poigné. Un article que vous porterez bon marché et qui vous donnera la plus entière satisfaction. Chaque mousseline de la marque "Champion" est avec ressort à l'épreuve de la rouille, ce qui double la durée. 1 pce. 6 pour... 19 1 1/2 pce 6 pour... 35

Z28-21. Ce mousseline de la marque "Champion" est avec ressort à l'épreuve de la rouille, ce qui double la durée. 1 pce. 6 pour... 19 1 1/2 pce 6 pour... 35

Z28-04. Courroies de timon en cuir de première qualité. 1 1/2 pce. Prix... 69 la courroie

Z28-07. Courroie d'attelles en cuir chamois de 1 pce. 2 pour... 29

Courroie d'attelles
Z28-06. En cuir noir fort, passants en métal, 1 pce. Chaque... 23

Z28-05. Ventrière pour harnais double, rembourrée en cuir, largeur 2 pces, avec lanterne, boucle de 1 1/2 pce. La paire... 175

Z28-03. Martingale doublée à la partie du palonnier, tel qu'illustré, 1 1/2 pce. Prix... 79

Z28-14. Traits de harnais de chantier, couplet 2 1/2 pces, carrés à boulons, traits 2 pces chaînes de 5 mailles. Pour harnais complet (4 traits)... 1695

Couplets canadiens
Z28-22. Couplets canadiens, largeur 1 1/2 pce, longueur 20 pces, 2 plus, piqués aux bouts. La paire... 220

Z28-11. Guide double, 21 pces, guide en cuir spécial, bouclerie noire et mousqueton. La paire... 495

Z28-12. Guide-simple de charrette, 13 pces, cuir très fort avec mousqueton. La paire... 195

Z28-01. Bride de travail-frontière et rênes cuir verni, montant 1/4 pce, frontière et rênes cuir verni avec anneaux. Prix... 198 Les 2 pour... 390

Z28-02. Avec rênes, fleurs noir avec anneaux, montant 1/4 pce, frontière et rênes cuir verni avec anneaux. Prix... 275

Z28-13. Bricols de boghei en cuir noir, passants embossés, boucles nickelées ou imitation de caoutchouc. Pour le prix nous vous dédions de trouver une bricole de boghei d'au moins belle qualité et d'aussi bonne durée. Chaque... 245

Z28-10. Lapon en cuir à harnais noir, cuir amovable avec mousqueton, largeur 1 1/2 pce. Prix... 139

N. B. — Les clients sont priés d'ajouter BA devant le numéro de chacun des articles de cette annonce. Exemple: BAZ28-17.

ENEZ À MONTRÉAL À NOS FRAIS

Nous rembourserons vos frais de chemin de fer d'après la cédule suivante:

Rayon de 100 milles, sur achats de 70.00.	Rayon de 50 milles, sur achats de 35.00.
Rayon de 75 milles sur achats de 55.00.	Rayon de 25 milles, sur achats de 20.00.

Ces remboursements se feront à notre bureau d'informations sur présentation du billet de retour et des factures, le jour même des achats seulement.

COMPTOIR POSTAL Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues St-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe MONTREAL

ELLE PARLAIT TOUT LE TEMPS pas adressé la parole. Le fait est-il exact? Dans un procès. Le magistrat dit "OUI, monsieur. Elle parlait tout le temps. Je n'ai pas plus d'un an, vous ne lui avez jamais osé l'interrompre."

ROND... POUR MIEUX ROULER Goldenblum. — Moi, mon cher, je suis tout rond en affaires. Un ami. — Oui... pour mieux rouler.

Troubles de mauvaise circulation

Nombreux sont les accidents critiques qu'on observe chez la femme et qui résultent de la pauvreté du sang et d'une mauvaise circulation. Ce sont des Irrégularités, des Malaises, des Bouffées de chaleur, des Vertiges, des Etouffements, des Hémorragies, des Palpitations de Coeur, des Névralgies, des Faiblesses, puis la femme souffre de Leucorrhée, de Dyspepsie, et de Constipation. Il existe cependant un remède peu coûteux qui prévient et améliore toujours ces accidents, ce sont les

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

"Ayant eu à souffrir presque continuellement de douleurs intestinales ou de quelques désordres propres à la femme, je suis arrivée à l'âge critique bien malade. Mais alors j'ai employé les Pilules Rouges que l'on m'avait fortement recommandées et dont les bons effets n'ont pas tardé. Je les ai prises pendant un an et maintenant je me porte bien, je n'ai plus de douleur, je me sens forte et plus jeune qu'à trente ans. Les Pilules Rouges ont aussi rendu la santé à ma jeune fille qui, de treize à quinze ans était chétive, anémique et souffrait parfois beaucoup. Après de tels résultats, je ne saurais trop recommander aux mères d'adopter comme remèdes les Pilules Rouges, pour elles et leurs enfants". Mme J. A. Rochefort, 36, rue Duplessis Buchard, Trois-Rivières, P. Q.

"Après avoir eu la fièvre typhoïde, j'ai souffert pendant quatre ans d'une grande faiblesse. J'avais aussi des douleurs à l'estomac, au foie et très souvent j'avais mal aux jambes et aux bras. Mon mari me conseilla les Pilules Rouges. Quelques boîtes ont suffi pour améliorer sensiblement mon état et je suis devenue une toute autre personne après quelques mois de traitement. Tous mes malaises sont disparus et je suis forte et vigoureuse. Les Pilules Rouges sont le traitement idéal pour les femmes économes". Mme Georges Gagnière, 87, Merrimack St., Berlin, N. H.

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. (N. B. Le No 274 n'existant plus à cause du changement fait par la ville). Nos médecins sont à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'ils vous donneront pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

AVIS: Soyez énergiques pour votre santé. Refusez les substitutions au cent, soit en bouteilles ou en boîtes de carton. Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont dans des boîtes de bois, l'étiquette porte un No de contrôle et le nom de notre compagnie. Les indications de notre médecin dans la circulaire sont précieuses, suivez-les bien. Chez tous les marchands ou par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE Lée, 1570, rue St-Denis, Montréal.

"Facile à poser" veut dire "Moins de dépenses"

Voici une couverture qui peut être posée rapidement, facilement et commodément. Pensez à l'économie dans le coût de la main-d'oeuvre!

Nous parlons de la couverture asphaltée Barrett à surface unie ou minéralisée. Voilà une couverture que nous sommes heureux de recommander. Nous l'avons trouvée 100% digne de confiance. Elle ne peut rouiller, pourrir ni prendre feu — brave les intempéries pendant des années. — Le prix? Très raisonnable. Entrez et voyez.

Nous recommandons les couvertures

Mlle B. — "Vous avez fini plus vite que je ne pensais, M. Moore."

M. M. — "Oui, mademoiselle, et cette toiture va durer."

*Votre garage mérite une bonne toiture — de la Barrett.

EST 8000 **Dupuis Frères** EST 8000

Rues St-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe MONTREAL